

Pluies orageuses annoncées sur les régions côtières et proches côtières du centre-est et de l'est du pays

Des pluies sous forme d'averses orageuses affecteront les wilayas côtières et proches côtières du centre-est et de l'est du pays à partir d'aujourd'hui 13 novembre 2017, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie. **P. 2**

DK NEWS

MÉTÉO 

15° : ALGER
28° : TAMANRASSET

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

www.dknews-dz.com

Lundi 13 novembre 2017 - 23 Safar 1439 - N° 1757 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGERIE-FRANCE

DÉBUT À ALGER DES TRAVAUX DU COMITÉ ÉCONOMIQUE MIXTE ALGÉRO-FRANÇAIS

Signature de plusieurs accords de partenariat économique



PEUGEOT ALGÉRIE : Investissement de 100 millions d'euros, premier véhicule en 2018

P.p 4-5 et 24

ALGERIE-MONDE

La Conférence internationale d'Abu Dhabi sur le pétrole du 13 au 16 novembre

P. 24

**ÉLECTIONS LOCALES
DU 23 NOVEMBRE 2017**

La stabilité du pays et l'élargissement des prérogatives de l'élu au cœur des discours



Ph : Archives

La stabilité du pays et l'élargissement des prérogatives des élus des Assemblées communales et de wilaya se sont taillés la part du lion dans les discours des leaders des partis politiques et des candidats indépendants au terme de deux semaines du lancement de la campagne des élections locales du 23 novembre. Ces thèmes reviennent en effet tels un leitmotiv dans les meetings et les sorties de proximité des candidats sur le terrain, tant la sécurité et la stabilité sont des facteurs ayant favorisé "l'édification du pays et la relance du développement" local, et l'octroi accru de prérogatives générerait un développement local au service et au bénéfice des citoyens. Qu'ils soient issus de partis faisant partie de la coalition du gouvernement, des partis de l'opposition, ou même des candidats indépendants, le consensus est établi à ce sujet, puisque ces facteurs représentent une condition sine qua non pour la poursuite du processus de développement socioéconomique. **P. 3**

PARLEMENT

M. Raouya présente le projet de loi de finances 2018 devant l'APN

Les réserves de change à 102,4 milliards de dollars à fin septembre 2017 **P. 6**

PLF 2018 : Des mesures pour soutenir la sphère productive et renflouer les recettes **P. 6**

GRANDE MOSQUÉE D'ALGER :

LE PROJET LIVRÉ DANS SON INTÉGRALITÉ AVANT FIN 2019 **P. 8**

TOURISME

La promotion du tourisme tributaire de la formation continue **P. 7**

SANTÉ

Allergies

Notre obsession de l'hygiène est-elle en cause ? **P.p 42-43**

INCENDIE SUR LE NAVIRE TARIQ IBN ZIYAD : Aucune perte humaine, une trentaine de voitures calcinées **P. 9**

F T BALL

LIGUE 1 MOBILIS (11^e JOURNÉE.) : Exploit du CSC à Bologhine, la JS Saoura seul dauphin **P. 21**

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

11 narcotrafiquants arrêtés à l'Ouest et au Sud du pays **P. 8**

ENERGIE

Guitouni à la conférence et exposition internationales sur le pétrole d'Abu Dhabi

Le ministre de l'Énergie, M. Mustapha Guitouni, prendra part aujourd'hui, à la conférence et exposition internationales sur le pétrole d'Abu Dhabi (ADIPEC -The Abu Dhabi International Petroleum Exhibition and Conference). ADIPEC est l'un des événements les plus importants pour l'industrie pétrolière et gazière. L'événement qui se pour-

suivra jusqu'au 16 novembre réunit des ministres du pétrole et de l'énergie, les premiers responsables des plus grandes entreprises énergétiques dans le monde ainsi que de nombreux professionnels et experts autour de questions énergétiques, des perspectives de développement du secteur et des opportunités d'investissements.



Horaire des prières

Lundi 23 Safar 1439

Fajr	05:48
Dohr	12:33
Asr	15:20
Maghreb	17:44
Isha	19:07

COMMUNICATION

Kaouane à Béchar



Le ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Béchar.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Rencontre demain autour de l'œuvre et l'héritage de Pierre Bourdieu

Les éditions ANEP, organisent demain mardi 14 novembre à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une conférence sur Pierre Bourdieu, son œuvre et son héritage intitulée «Lois de fonctionnement d'une société». La rencontre sera animée par Mustapha Haddab, universitaire et sociologue.

MÉTÉO

Pluies orageuses sur les régions côtières et proches côtières du centre-est et de l'est

Des pluies sous forme d'averses orageuses affecteront aujourd'hui les wilayas côtières et proches côtières du centre-est et de l'est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de météorologie. "Ces pluies s'accroîtront de plus en plus sur les villes côtières et proches côtières à partir de demain mardi 14 novembre 2017", ajoute la même source. Les wilayas concernées



sont: Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, nord de Sétif et le nord de Bordj Bou Arreridj. Les cumul estimés atteindront ou dépasseront localement 70 mm durant la validité, conclut la même source.

TAJ

Ghoul à Saïda et Tiaret

Dans le cadre de la campagne pour les élections locales du 23 novembre prochain, le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, animera aujourd'hui, deux meetings populaires dans les wilayas de Saïda et Tiaret.



ANR

Sahli à BBA



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera un meeting cet après-midi à partir de 14h à la salle Aïcha-Heddad, Bordj Bou Arreridj.

CET APRÈS-MIDI AU TNA

Présentation de la pièce «Carte postale»

La pièce théâtrale «La Carte Postale», produite par le théâtre régional de Mascara, sera présentée au public algérois, cet après-midi à partir de 16h30 au Théâtre national algérien (TNA), Mahieddine Bachtarzi.



Météo

	Max	Min
Alger	16°	09°
Oran	21°	08°
Annaba	16°	09°
Béjaïa	16°	10°
Tamanrasset	23°	07°

FRONT EL MOUSTAKBAL

Abdelaziz Belaïd à M'sila

Le président du Front El Moustakbal, M. Abdelaziz Belaïd, se déplacera aujourd'hui dans la wilaya de M'sila pour animer un meeting populaire qui s'inscrit dans le cadre de la campagne pour les élections locales.



138^È NUMÉRO DE LA REVUE ECHORTA

Hommage aux martyrs du devoir national



Le dernier numéro de la revue Echorta, éditée par la Cellule de communication et presse de la Sûreté nationale, a rendu hommage aux martyrs du devoir national Aïssaoui Tayeb et Alouaoui Boulouar, policiers à Tiaret, tombés au champ d'honneur à la veille de l'Aïd El Adha. Les deux policiers avaient fait preuve d'un grand courage en déjouant l'attaque d'un kamikaze qui visait le siège de la Sûreté de wilaya de Tiaret. Leur sacrifice a permis de sauver la vie de plusieurs autres personnes présentes au moment de l'attentat à l'intérieur du siège de la Sûreté de wilaya. D'autre part, la revue est revenue sur la participation du Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, aux travaux de la deuxième réunion "Euromed-police IV" sur le projet de coopération policière entre l'UE et les pays partenaires de la Rive sud de la Méditerranée. En matière de coopération, la visite du Président de la République du Congo Raymond Zephirin Mboulou, au Centre de commandement et de contrôle de la DGSN, a également fait l'objet d'une couverture particulière. D'autres sujets liés à la formation, le respect des droits de l'Homme et la Communication au sein de la Sûreté nationale, sont à découvrir dans ce dernier numéro de la revue Echorta.

INCENDIE À BORD DU TARIQ IBN ZIYAD

Aucune victime enregistrée



Un incendie s'est déclenché samedi soir à bord du navire Tariq Ibn Ziad, lors de sa traversée entre la France et l'Algérie. D'après un communiqué de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), l'incendie s'est déclaré dans un véhicule au moment où le navire longeait les Iles Baléares, puis il s'est propagé dans le garage causant la dégradation de plusieurs voitures. Forte heureusement, l'incendie, vite maîtrisé par les membres de l'équipage entraîné à faire face à ce genre de situations, n'a fait aucune victime. Par mesure de sécurité, le navire qui transportait à son bord 472 passagers, a été détourné vers le port d'Alcudia de Majorque (Espagne). Une enquête a été ouverte par l'ENTMV pour déterminer les causes de cet incident. De leur côté, les passagers ont été rapatriés vers le port d'Oran puis vers Alger.

SEAAL

Perturbation de l'AEP dans plusieurs communes de Tipasa et Alger

La société Myah Tipasa, en charge de l'exploitation de la station de dessalement de Fouka a programmé l'arrêt total de l'usine pour des travaux de maintenance préventive d'aujourd'hui 13 novembre à 03h au mercredi 15 novembre à 03h, indique un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal). Cet arrêt, engendrera une forte perturbation au niveau des communes de Sidi Rached, et de Tipasa (Partie haute) et une suspension totale de l'alimentation en eau potable qui touchera les communes de Kolea, Fouka, Douaouda, Chaïba, Bousmail et Khemisti dans la Wilaya de Tipasa. D'autres perturbations pourront être ressenties, au niveau des communes situées sur la chaîne côtière d'Alger, à savoir: Mahelma, Zéralda, Staouéli et Ain Benian. SEAAL rassure ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la journée du mercredi. Seaal met en place un dispositif de citernage, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments. L'entreprise prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par cette perturbation, indépendante de sa volonté. SEAAL met à la disposition de ses clients, pour toute information, le numéro de son Centre d'accueil téléphonique opérationnel le 15-94, fonctionnel H/24, 07/7.



ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE 2017

La campagne électorale a entamé sa dernière semaine, les partis redoublent d'efforts

La campagne pour les élections des Assemblées populaires communales et de wilaya du 23 novembre a entamé hier sa dernière semaine, alors que les chefs de partis politiques redoublent d'efforts, à travers meetings et activités de proximité, pour convaincre les électeurs de voter en faveur de leurs candidats, promettant une meilleure prise en charge des préoccupations du citoyen et une nouvelle dynamique de développement local.

Au cours d'un meeting à Ouargla, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a affirmé que si sa formation faisait face à la «politique d'austérité du gouvernement», c'était pour «préserver le pays».

Selon Mme Hanoune, «les lois de finances de 2016 et 2017 ont imposé une politique d'austérité sévère et asphyxiante qui a entraîné une réduction des budgets d'équipement et de fonctionnement, dont celui de l'agriculture, alors que l'édification d'une économie ne dépendant plus des hydrocarbures repose sur les secteurs de l'agriculture et de l'industrie et sur la création de richesses».

Pour Mme Hanoune, la wilaya d'Ouargla dispose des potentialités, notamment dans le domaine de l'agriculture saharienne, qui lui permettrait, grâce à une bonne gestion, de «contribuer à la sécurité alimentaire et à la mise en place d'une véritable

économie nationale». Exprimant son opposition à la politique d'austérité, Mme Hanoune s'est demandé si le projet de loi de finances 2018 était en mesure de corriger ce qu'elle a qualifié de «graves déséquilibres» et de sortir le pays de la crise.

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a appelé, lors d'un meeting à El Bayadh, à investir dans la ressource humaine qui est la véritable richesse du pays, au lieu de compter exclusivement sur des ressources non renouvelables comme le pétrole.

M. Touati a déploré, en outre, «l'absence d'une approche prospective» dans les domaines économique et social.

Samedi soir, le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Hadj Djilani, a, une nouvelle fois, appelé les citoyens à «impliquer davantage dans la gestion locale».

M. Hadj Djilani a déclaré lors d'un meeting à Oran qu'«il

est temps d'impliquer les citoyens dans la gestion locale et la construction du consensus national car c'est la seule voie à même de régler tous les problèmes auxquels est confronté, au quotidien, l'Algérie».

Pour M. Hadj Djilani, «la démocratie participative n'est pas un slogan creux, rappelant que son parti, depuis sa participation aux élections, a toujours demandé à ce que le citoyen participe à la gestion des affaires de sa commune.

Développant un discours se voulant serein et rassembleur, le président du parti Talaei El-Houriyet, Ali Benflis, a estimé, au cours d'un mee-



ting à Batna, que "c'est par le dialogue calme, constructif et exempt d'invectives que l'Algérie progressera et s'élèvera".

M. Benflis a considéré que l'échange d'idées et les discours qui rassemblent et ne séparent pas les Algériens permettront de «parvenir aux solutions à tous les problèmes rencontrés dans les divers domaines».

Le président de Talaei El Houriyet, a appelé également à «consolider le front intérieur pour faire face à tout danger et engager le développement à l'échelle nationale».

La stabilité du pays et l'élargissement des prérogatives de l'élu au cœur des discours après deux semaines de campagne

La stabilité du pays et l'élargissement des prérogatives des élus des Assemblées communales et de wilaya se sont taillés la part du lion dans les discours des leaders des partis politiques et des candidats indépendants au terme de deux semaines du lancement de la campagne des élections locales du 23 novembre.

Ces thèmes reviennent en effet tels un leitmotiv dans les meetings et les sorties de proximité des candidats sur le terrain, tant la sécurité et la stabilité sont des facteurs ayant favorisé "l'édification du pays et la relance du développement" local, et l'octroi accru de prérogatives générerait un développement local au service et au bénéfice des citoyens.

Qu'ils soient issus de partis faisant partie de la coalition du gouvernement, des partis de l'opposition, ou même des candidats indépendants, le consensus est établi à ce sujet, puisque ces facteurs représentent une condition sine qua non pour la poursuite du processus de développement socioéconomique.

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a appelé à "préserver la sécurité et la stabilité du pays et à impliquer le citoyen dans l'œuvre d'édification".

"Grâce à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, l'Algérie jouit de la sécurité et de la stabilité, ce qui lui a permis d'impulser et de poursuivre ses programmes de développement", avait-il souligné.

De même, le président de l'Alliance Tadjamoue Amel El-Jazaïr (TAJ), Amar Ghoul, a plaidé pour le soutien et la relance du développement en vue de renforcer et de consolider la sécurité et la stabilité du pays, soulignant que ces points figuraient parmi les priorités inscrites dans le programme de sa formation politique.

Leur emboitant le pas, le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Ben-

baïbeche a considéré que ces élections constituaient "un rendez-vous crucial" pour l'avenir de l'Algérie, estimant que cette "importance" venait du fait que ce vote assurerait "la stabilité au moins pour les cinq prochaines années".

Il a appelé l'assistance à se mobiliser pour une participation "intense" durant ces prochaines élections car, selon lui, une "forte affluence" vers les urnes éliminera toutes les "tentatives nuisibles au pays".

Élargissement des prérogatives des élus locaux

Pour assurer justement le développement des collectivités locales, tant attendu par les citoyens, le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyoune, a appelé au renforcement des prérogatives des élus locaux, en assurant la "primauté de l'élu sur le fonctionnaire", tout en respectant "l'équilibre des pouvoirs et la coopération avec l'administration".

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a regretté dans ce sens que les pouvoirs aient "affaibli" l'élu local en le soumettant à l'hégémonie de l'instance exécutive représentée par le wali et le chef de daïra, alors qu'il est choisi par "conviction populaire" lui conférant le statut de "haute autorité de la commune".

Une fois n'est pas coutume, le Front des forces socialistes (FFS) partage cette revendication et cette approche.

Ali Laskri, membre de l'Instance présidentielle du parti, a soutenu que sa formation politique militait pour davantage de prérogatives aux élus locaux, notamment les présidents d'APC, à travers la révision du code communal et de wilaya.

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), pense de même, car il ambitionne à l'occasion de ces élec-

tions, d'asseoir la "démocratie de proximité" qui doit s'accomplir par une "gestion transparente", associant le citoyen "aux affaires de la cité". En faisant des promesses "réalisables" pour parvenir au développement local, la présidente du Mouvement de la jeunesse et de la démocratie (MJD), Chalabia Mahdjoubi, a insisté sur le rôle de la démocratie participative, basée sur le principe de la participation du citoyen à la gestion locale, affirmant que son parti ouvrirait ses portes aux citoyens pour qu'ils puissent participer à la gestion de leurs communes en cas de succès des candidats du MJD aux prochaines élections.

Bannir les promesses "irréalistes"

Pour parvenir à ce développement salvateur pour le citoyen, des partis prônent de tenir des promesses concrètes et pas d'ambitions démesurées.

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a exhorté les candidats de son parti à privilégier le travail de proximité pour être à l'écoute des préoccupations et des attentes des citoyens, tout en les appelant à éviter de donner de "faux espoirs" aux gens et de faire des "promesses irréalistes".

Sur la même longueur d'ondes, le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a considéré que reconquérir la confiance du citoyen nécessitait l'édification d'un Etat "fort et juste", soulignant que la démocratie "ne se résumait pas à de simples propos et discours", mais à un dialogue "ouvert" et un débat "impliquant la participation de tous".

Globalement, l'ensemble des partis politiques et des candidats indépendants en lice à ces élections prônent le "changement" afin de réussir à "relever les défis auxquels est confronté le pays", qualifiant ce scrutin de rendez-vous "crucial" pour l'avenir de l'Algérie.

M.DERBAL L'A AFFIRMÉ : «647 interventions effectuées par la HIISE depuis la convocation du corps électoral»

La Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a effectué 647 interventions depuis la convocation du corps électoral pour les élections du 23 novembre prochain, a affirmé hier à Alger son président Abdelwahab Derbal, relevant que la campagne électorale pour cette échéance se déroulait dans de "bonnes conditions". M. Derbal a indiqué au Forum du quotidien *El-Moudjahid* que le nombre d'interventions effectuées par la HIISE depuis la convocation du corps électoral jusqu'au début de la campagne électorale, qui entame sa troisième semaine, s'élevait à 647 interventions comprenant "les notifications, les saisines et les interventions directes", ajoutant que 9 saisines et une seule intervention ont été recensées durant la révision exceptionnelle des listes électorales, et 71 saisines et 03 interventions directes au cours de la période de sélection des agents de bureaux de vote. S'agissant de la campagne électorale pour les prochaines élections locales (APC et APW), M. Derbal a fait savoir que "109 saisines et 220 interventions directes ont été enregistrées, qualifiant le discours électoral d'"acceptable". Il a ajouté qu'au vu du nombre important de candidats, de listes (11.000) et du nombre de meetings animés par les candidats, la campagne se déroule dans de "bonnes conditions". Il a ajouté que "très peu de dépassements ont été enregistrés, relevant que trois cas seulement avaient été déferés à la justice, car relevant de la criminalité comme les permanences incendiées.

Dans son évaluation du travail de la HIISE, M.Derbal a estimé qu'avec l'expérience acquise lors des législatives de mai dernier, malgré des prérogatives limitées, l'instance "a été une soupape de sûreté pour beaucoup de candidats en lice" et avait attiré notre attention par rapport à de nombreuses insuffisances, a-t-il dit.

"Nous euvrons pour l'institution d'élections honnêtes et transparentes et en faveur d'un développement progressif du processus électoral". Il s'agit là d'un travail collectif qui requiert la conjugaison des efforts de toutes les parties, a-t-il souligné. Il a ajouté que le vote ne peut être régulier sauf s'il est accompagné d'autres mesures, appelant dans ce sens, les partis à revoir "leurs programmes électoraux et à présenter des alternatives". Répondant à une question sur l'affichage anarchique des listes des candidats en lice, M.Derbal a soutenu qu'il s'agit avant tout d'un problème de culture qui donne une mauvaise image des candidats". L'affichage et les affiches électorales sont un point à revoir, a-t-il affirmé. Il a en outre ajouté que l'instance n'a été saisie d'aucun cas d'utilisation d'école ou de mosquée au cours de la campagne électorale. Il a démenti l'existence de ce qu'il a appelé des "photos fantômes" à la place des photos des candidates". Le président de l'HIISE a, par ailleurs, réitéré son appel à la révision du Code électoral, en vue de remédier à certains dysfonctionnements qu'il contient, tels que la prorogation du délai pour le dépôt des candidatures.

► Ould Abbès met en avant les acquis de la femme algérienne et l'appelle à une participation "massive" aux prochaines échéances

► Amar Ghoul plaide pour un soutien au développement des communes frontalières

► Louisa Hanoune : «Notre opposition à la politique d'austérité vise la préservation du pays»

► Moussa touati appelle à investir dans l'homme

► «Les candidats d'El Islah proposent un nouveau modèle d'élus» (Filali Ghouini)

► «Le vote est un devoir pour chaque citoyen et chaque citoyenne» (Benbaïbeche)

ALGÉRIE-FRANCE

Début à Alger des travaux du Comité économique mixte algéro-français

Les travaux de la quatrième session du Comité économique mixte algéro-français (COMEFA) ont débuté hier à Alger sous la co-présidence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

Cette réunion se tient, en présence du côté algérien, du ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi et, du côté français, du ministre de l'Économie et des finances, Bruno Le Maire.

Les deux parties se pencheront, essentiellement, sur l'examen de l'état du partenariat économique bilatéral et les perspectives de son élargissement et de sa densification.

Trois accords économiques devraient être signés à l'issue de cette session, apprend-on auprès d'une source diplomatique.

Il s'agit d'un accord dans le domaine industriel des véhicules portant sur la création d'une société mixte entre le constructeur français Peugeot et des entreprises publiques et privées algériennes pour l'ins-



tallation en Algérie d'une usine de fabrication et de montage de véhicules de cette marque française.

Un autre accord dans le domaine de l'industrie devrait également être signé portant sur un projet dans le domaine de l'électricité, et ce, en partenariat avec le Groupe français Schneider Electric, spécialisé dans la fabrication et la commer-

cialisation des produits de gestion d'électricité et automatisation.

Dans le domaine agricole, il est prévu la signature d'un accord pour la création d'un consortium chargé de l'exportation et de la commercialisation des produits agricoles algériens (légumes et fruits) vers l'Union européenne.

Créé en mai 2013, le Cemeфа est un mé-

canisme de renforcement et de diversification des relations économiques, industrielles et commerciales entre l'Algérie et la France. Par la même occasion, M. Messahel aura un entretien avec son homologue français durant lequel seront aussi évoqués, sur le plan bilatéral, les questions mémorielles, celles des archives et des victimes algériennes des essais nucléaires français effectués à Reggane (Wilaya d'Adrar) durant la période coloniale.

Par ailleurs, dans le cadre des consultations bilatérales régulières entre l'Algérie et la France, MM. Messahel et Le Drian coprésideront la troisième session du Dialogue bilatéral sur les questions politiques et sécuritaires.

Les deux ministres passeront en revue les différentes questions inhérentes aussi bien au volet bilatéral que celles ayant trait à la situation régionale, particulièrement sur le plan sécuritaire, et internationale.

A cet effet, ils examineront en particulier la situation en Libye, au Mali et dans le Sahel.

Ils procéderont, également, à un échange de vues sur les expériences dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et ses connexions, l'extrémisme violent et la déradicalisation.

Signature de plusieurs accords économiques marquant un nouvel élan dans le partenariat

Trois accords de partenariat économique ont été signés hier à Alger entre l'Algérie et la France, donnant une nouvelle impulsion dans la coopération entre les deux pays, ont estimé le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, et le ministre français de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire.

Intervenant à l'issue des travaux de la quatrième session du Comité économique mixte algéro-français (COMEFA), M. Yousfi a indiqué que ses entretiens avec M. Le Maire, durant lesquels l'état de la coopération industrielle a été examiné, avaient permis d'enregistrer des «progrès certains» dans le partenariat auquel aspirent les deux pays.

M. Yousfi a ainsi exprimé sa grande satisfaction quant à la signature de trois accords de partenariat économique entre l'Algérie et la France, dont deux dans le domaine de l'industrie.

Il s'agit de la signature d'un pacte d'actionnaires entre le Groupe PMO Constantine, le Groupe Condor, la société Palpa Pro et PSA Peugeot pour la production des véhicules en Algérie.

En outre, un protocole d'accord pour la mise en place d'un consortium à l'export des fruits et légumes algériens vers l'Europe, et d'un partenariat dans le domaine des produits agricoles de type Bio entre le Groupe algérien Agromed et la société française Agrolig.

Les deux parties ont également signé un pacte d'actionnaires entre Elec El Djaïzaïr, le Groupe Gica (cimenterie) et le Groupe Schneider dans le domaine de la fabrication des équipements électriques de basse, moyenne et haute tension.

A propos du projet Peugeot, M. Yousfi a indiqué que le lancement de ce projet «n'est pas une fin en soi», mais il s'agit de démarrage d'une industrie qui englobera un nombre considérable d'entreprises pour la fabrication des composants des véhicules, précisant que les deux parties sont convenues de travailler en commun dans cet objectif.

Le ministre a, par ailleurs, relevé que plusieurs autres domaines industriels ont été évoqués lors des travaux du COMEFA, en citant l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, les matériaux de construction.

Selon lui, les discussions pour la concrétisation des partenariats dans ces domaines



«avancent bien». Il a également souligné que l'industrie algérienne a atteint un niveau de développement qui lui permet d'accélérer le processus d'industrialisation du pays et de diversification de son économie, ajoutant qu'il s'agit d'un «objectif essentiel» pour le gouvernement algérien.

A ce propos, il a considéré que la conjoncture actuelle, qui est «difficile» mais «pas insurmontable», a incité les pouvoirs publics à approfondir les réformes structurelles afin d'améliorer le cadre de l'investissement pour diversifier l'économie nationale.

L'autre levier de la stratégie de diversification de l'économie, a-t-il poursuivi, repose sur la mobilisation de l'investissement national et étranger dans plusieurs domaines d'activités.

Pour sa part, M. Le Maire a estimé que la signature de ces accords exprime une nouvelle phase de la coopération économique entre la France et l'Algérie, soulignant que toutes les conditions sont réunies pour y parvenir, notamment la volonté des deux parties d'avancer dans cette direction.

Estimant que la relation économique entre les deux pays n'a pas connu de grandes avancées durant ces dernières années, le ministre français a, toutefois, affiché la détermination de son pays à

lever une «nouvelle ambition concrète».

Pour lui, les trois nouveaux accords signés dimanche entre les deux pays sont le «signe le plus tangible» de cette détermination à avancer sur la base de projets concrets: «Les grandes déclarations sont utiles, mais les décisions concrètes sont encore mieux pour faire avancer une relation économique», a-t-il soutenu.

S'exprimant sur le projet Peugeot Algérie, M. Le Maire a souligné que ce dernier est une preuve que lorsqu'il y a la détermination politique, «nous pouvons alors aboutir».

Dans ce sens, il a appelé à mettre «la même énergie technique et politique» dans d'autres projets comme ceux d'Alstom ou de Sanofi dont les accords doivent être signés, selon lui, «dans des délais raisonnables».

A cet effet, il a fait savoir qu'il a été convenu, entre lui et M. Yousfi, d'instaurer une «nouvelle méthode de travail» pour accélérer le développement économique reposant sur l'identification des problèmes techniques dans la concrétisation des projets et l'installation d'un comité de travail pour les régler.

Par ailleurs, il a soutenu qu'il y a un certain nombre de domaines sur lesquels les deux pays doivent travailler davantage, comme les énergies renouvelables, les

composants dans le secteur de l'automobile, le numérique, le tourisme où il y a des champs de coopération «larges et extrêmement porteurs».

Dans une déclaration à l'APS, le Directeur du Groupe français PSA, chargé de l'Afrique et du Moyen-Orient, Jean-Christophe Quémard, a indiqué que l'usine Peugeot, qui sera installée à Oran, fabriquera son premier véhicule au cours de l'année 2018 avec une capacité totale de 75.000 unités/an à terme.

Il s'agit d'un investissement de l'ordre de 100 millions d'euros, a avancé le même responsable, précisant que le capital de la société est réparti selon la règle 51/49%, et ce, à hauteur de 20% pour l'Entreprise nationale de production de machines-outils Algérie-PMO Constantine, de 15,5% pour le Groupe privé Condor et de 15,5% pour un opérateur pharmaceutique algérien (Palpa Pro), pour la partie algérienne, et de 49% pour PSA, pour la partie française.

S'agissant du taux d'intégration, M. Quémard indique qu'il sera, à terme, de 40%, ajoutant que le contrat prévoit également la création d'une académie de PSA en Algérie, permettant de former la main d'œuvre algérienne et de développer les compétences dans le domaine de l'assemblage et de la construction des véhicules au profit de PCPA.

L'objectif de ce projet est de développer une filière automobile complète en Algérie, assure le même responsable qui relève que les équipementiers de Peugeot, qui s'implanteront également en Algérie, développeront d'autres partenariats avec des opérateurs algériens pour créer un tissu industriel et aller au-delà des 40% du taux d'intégration.

Estimant que le marché algérien est «très important» pour le Groupe PSA, M. Quémard souligne que cette usine permettra la création de 1.000 emplois directs, et des milliers d'autres indirects.

Interrogé sur la gamme des véhicules qui seront produits par PCPA, il s'est gardé de donner les détails «pour des raisons concurrentielles».

Pour rappel, le COMEFA a été créé en mai 2013.

Il constitue un mécanisme de renforcement et de diversification des relations économiques, industrielles et commerciales entre l'Algérie et la France.

LE MINISTRE DES AE, M. MESSAHEL L'A AFFIRMÉ : « Une étape importante pour la préparation du CIHN prévue à Paris le 7 décembre »

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a indiqué hier à Alger que la 4^{ème} session du Comité mixte algéro-français (COMEFA) constitue une étape importante pour la préparation du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) dont la tenue est prévue à Paris le 7 décembre prochain.



« Par delà le bilan et l'évaluation auxquels elle doit donner lieu, la présente session du COMEFA constitue une étape importante pour la préparation du CIHN, présidé par les deux Premiers ministres dont la tenue est prévue à Paris le 7 décembre prochain et la prochaine visite qu'effectuera en Algérie le président français Emmanuel Macron », a souligné M. Messahel dans son allocution à l'ouverture des travaux du Comité qu'il a coprésidé avec le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

M. Messahel a relevé, à cet effet, que « la présente session se tient à un moment où les relations d'ensemble et la coopération économique entre l'Algérie et la France sont substantiellement développées et étoffées », assises sur un socle solide d'intérêt mutuel et orientées vers un avenir appelé à donner lieu à une coopération encore étroite entre les deux pays.

Pour lui le caractère stratégique de cette coopération, avec l'ambition commune de parvenir, à terme, à l'édification d'une relation d'exception entre les deux pays a été rappelé et souligné de manière éloquentes au cours des derniers mois par les Présidents Abdelaziz Bouteflika et Emmanuel Macron qui ont tout deux marqué leur attachement pour la promotion de relations fortes entre les deux pays et les deux peuples dans toute leur dimension, notamment humaine et mémorielle.

Il a souligné, à cet égard, la décision des deux pays, il y a cinq ans, de mettre sur pied le COMEFA à qui a été assigné la tâche d'être « un fo-

rum d'évaluation, d'impulsion et d'orientation des relations économiques bilatérales » par le biais de la création de partenariats et de joint-ventures générateurs d'investissements et susceptibles de contribuer efficacement à l'élargissement des bases du tissu industriel en Algérie.

« S'il est difficile d'établir un bilan exhaustif des activités du COMEFA depuis sa création récente, il est en revanche plus aisé de tirer des enseignements et recommandations », a-t-il fait observer.

Énumérant ces enseignements, le ministre a relevé en premier lieu, que cette enceinte de concertation et de coopération est en train de s'imposer en tant que « forum pertinent et porteur pour la promotion de nos relations économiques et commerciales ».

« Elle est devenue, a-t-il expliqué, « le cadre dans lequel se négocient et se concluent l'ensemble des partenariats d'affaires entre les deux pays impliquant le secteur public aussi bien que le secteur privé ».

Dans ce contexte, la finalisation récente du partenariat PSA Peugeot Algérie vient conforter la crédibilité du COMEFA, d'autant qu'il agit là d'un projet à forte valeur emblématique pour le partenariat industriel algéro-français, a indiqué M. Messahel.

Il a ajouté, en second lieu, que depuis la création du COMEFA, il a été procédé à la signature d'une quarantaine de protocoles, de Mémoires d'accords et de partenariats, ce qui souligne non seulement les efforts louables consentis par les deux parties, mais également met

en valeur l'important potentiel que recèlent les relations algéro-françaises.

Il a estimé, qu'il reviendra dès lors aux opérateurs économiques de nos deux pays d'exploiter ce potentiel et de le traduire en opérations de partenariat dans les différentes branches d'activités, en particulier dans les secteurs innovants en matière industrielle, en matière technologique, dans le numérique, la médecine et les services, etc.

Pour le ministre des Affaires étrangères, les gouvernements des deux pays mènent une action résolue d'encadrement et de canalisation des opportunités de coopération et d'affaires, notamment à travers les deux responsables chargés dans l'un et l'autre pays de la coordination des projets.

En troisième lieu, il a noté que « les résultats positifs et les progrès enregistrés au niveau du COMEFA, qui constituent des acquis importants dont il faut se féliciter, ne sauraient toutefois occulter les limites et les contraintes qui freinent l'expression pleine et entière de notre partenariat », ajoutant qu'il y a lieu de noter la faiblesse des partenariats impliquant des investissements directs dans la quarantaine d'accords et de protocoles signés dans le cadre du COMEFA depuis sa création.

Estimant nécessaire d'examiner de manière attentive la question des délais de maturation des projets pour maintenir et stimuler l'intérêt des entreprises dans les deux pays pour la coopération, il s'est dit confiant que les deux gouvernements auront à cœur d'apporter un traitement approprié à ces contraintes et de les dépasser ainsi par des actions communes susceptibles d'impulser la coopération et de la porter au niveau de l'ambition des plus hautes autorités en Algérie et en France.

Le ministre a conclu son allocution en qualifiant de « très larges » les perspectives de développement de la coopération algéro-française, relevant qu'il appartiendra à la communauté d'affaires dans les deux pays de saisir l'ensemble des opportunités d'investissement et de les valoriser à travers des partenariats.

Début à Alger des travaux de la 3^e session du Dialogue stratégique algéro-français

Les travaux de la 3^e session du Dialogue stratégique algéro-français ont débuté hier à Alger sous la coprésidence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et son homologue français, Jean-Yves Le Drian.

Les travaux de cette réunion qui se déroulent à huis clos, interviennent après la tenue, dans la matinée, de la 4^e session du Comité mixte économique algéro-français (COMEFA).

Le Dialogue stratégique, instauré entre les deux pays, est un cadre informel qui permet aux deux parties de confronter leurs analyses et d'échanger les informations se rapportant aux défis et problématiques sécuritaires, notamment l'évolution de la menace terroriste.

Les représentants des institutions des deux pays en charge de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé prennent part à cette réunion qui permettra, entre autres, d'évaluer les mécanismes de concertation mis en place et d'examiner l'état de la coopération en matière de sécurité et les moyens à même de renforcer les capacités à faire face ensemble aux menaces sécuritaires multiples.

Lors de sa déclaration à l'issue de la 4^e session du COMEFA, M. Messahel a indiqué que la 3^e session du Dialogue stratégique donnera lieu à une « concertation approfondie » sur certaines questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation prévalant au Maghreb, au Sahel et dans l'espace méditerranéen.

Elle permettra aussi d'examiner les questions liées à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent sous toutes ses formes et dimensions, y compris son financement et ses connexions avec le crime organisé transfrontalier, la prévention et déradicalisation ainsi que le phénomène de la migration, a-t-il ajouté.

PEUGEOT ALGÉRIE : Investissement de 100 millions d'euros, premier véhicule en 2018

Les véhicules de la marque Peugeot seront fabriqués en Algérie à partir de l'année 2018 par la société Peugeot Citroën Production Algérie (PCPA) pour un investissement de 100 millions d'euros, a indiqué à l'APS le Directeur du Groupe français PSA, chargé de l'Afrique et du Moyen-Orient, Jean-Christophe Quémard.

« L'usine Peugeot, qui sera installée à Oran, fabriquera son premier véhicule au cours de l'année prochaine.

La capacité totale de cette usine sera de 75.000 unités/an à terme », précise M. Quémard en marge de la signature du protocole d'accord portant sur la création de la Société PCPA.

Il s'agit d'un investissement de l'ordre de 100 millions d'euros, avance le même responsable, précisant que le capital de la société est réparti selon la règle 51/49%, et ce, à hauteur de 20% pour l'Entreprise nationale de production de machines-outils Algérie-PMO Constantine, de 15,5% pour le Groupe privé Condor et de 15,5% pour un opérateur pharmaceutique algérien (Palpa Pro), pour la partie algérienne, et de 49% pour PSA, pour la partie française.

S'agissant du taux d'intégration, M. Quémard indique qu'il sera, à terme, de 40%, ajoutant que le contrat prévoit également la création d'une académie de PSA en Algérie, permettant de former la main d'œuvre algérienne et de développer les compétences dans le domaine de l'assemblage et de la construction des véhicules au profit de PCPA.

L'objectif de ce projet est de développer une filière automobile complète en Algérie, assure le même responsable qui relève que les équipementiers de Peugeot, qui s'implanteront également en Algérie, développeront d'autres partenariats avec des opérateurs algériens pour créer un tissu industriel et aller et delà des 40% du taux d'intégration.

Estimant que le marché algérien est « très important » pour le Groupe PSA, M. Quémard souligne que cette usine permettra la création de 1.000 emplois directs, et des milliers d'autres indirects.

Interrogé sur la gamme des véhicules qui seront produits par PCPA, il s'est gardé de donner les détails en avançant les modèles exactes pour des raisons concurrentielles.

A propos du retard pris pour la création de cette nouvelle société, le même responsable fait valoir que cela est dû à certains changements apportés dans le cahier des charges, mais soutient que « la dynamique des relations entre les deux pays a donné un coup d'impulsion à la concrétisation de ce projet ».

APS

LE MINISTRE FRANÇAIS DE L'EUROPE ET DES AE, JEAN-YVES LE DRIAN : « Il y a une forme d'accélération » et « un cycle très positif » des relations algéro-françaises

Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a relevé hier à Alger l'existence « d'une forme d'accélération » et « un cycle très positif » des relations algéro-françaises.

« Il y a une forme d'accélération dans l'ampleur de nos relations, puisque se tiendra un comité de Haut niveau ministériel au mois de décembre prochain.

Nous sommes dans un cycle très positif de nos relations et nous voulons l'acter par cette rencontre », a déclaré à la presse M. Le Drian, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène.

Le chef de la diplomatie française, qui se trouve à Alger dans le cadre de la 4^{ème} session du Comité économique mixte algéro-français (CO-



MEFA) et la 3^{ème} session du dialogue stratégique algéro-français, a exprimé sa satisfaction de venir assister à cette réunion de l'organisme qui « régule et organise les relations économiques entre la France et l'Algérie. Cela fait un moment que nous ne

sommes pas réunis », a-t-il précisé. M. Le Drian a précisé dans ce sens, que la 3^{ème} session du dialogue stratégique va permettre à l'Algérie et la France de travailler « ensemble » sur la sécurité des deux pays, soulignant que cette rencontre sera également l'occasion de discuter sur la collaboration bilatérale sur certaines crises comme « en Libye et en particulier au Mali où les accords d'Alger sont la marque de ce que nous devons faire dans les mois qui viennent ».

M. Le Drian, qui était accompagné du ministre de l'Économie et des finances, Bruno Le Maire, a été accueilli, à son arrivée à Alger par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, en présence du ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi.

SIPA2017 : Installation du réseau régional pour la surveillance de l'environnement marin

Le réseau pour la surveillance de la salubrité phytoplancton et des algues toxiques pour la région ouest a été installé hier à Oran, en marge de la 7^{ème} édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture abrité par le Centre des conventions d'Oran.

Ce réseau est chargé de la surveillance des milieux marins, la salubrité de l'eau, du phytoplancton (ensemble des organismes végétaux vivant en suspension dans l'eau) et les algues toxiques et de ce qui a trait à la pollution, a souligné le directeur de l'appui technique des activités de la pêche et de l'aquaculture, Farid Harouadi, qui a présidé la cérémonie d'installation. Ce réseau régional, une fois installé, permettra de compléter le réseau national, puisque ceux du Centre et de l'Est, qui comptent 18 centres de recherches et institutions, ont déjà été mis en place, en 2015 à Alger et en 2016 à Annaba, a-t-il précisé. La salubrité de l'environnement marin a un impact direct sur l'homme qui consomme ces produits, a-t-on expliqué, ajoutant que le travail en réseau permettra à ses membres d'être en connexion avec les autres structures similaires. Pour sa part, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Taha Hamouche, a souligné l'importance du travail de ce réseau, notamment avec l'évolution rapide du secteur de l'aquaculture qui compte atteindre une production de 100.000 tonnes à moyen terme, ce qui n'est pas sans impact sur l'environnement marin. «Il ne s'agit pas de faire du développement au détriment de notre environnement», a-t-il souligné, précisant que le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture doit se faire en harmonie avec le milieu naturel. Le même responsable a rappelé qu'un texte sur la formalisation des réseaux a été récemment adopté. «Sa publication au Journal Officiel ne saurait tarder, ce qui donnera un cadre favorable d'activité pour ces réseaux», a-t-il ajouté. M. Hamouche a, par ailleurs, suggéré la création de réseaux de surveillance dans d'autres domaines, citant la surveillance des cétacés, dans le cadre de l'ACCOBAMS, et celle des filets fantômes proposés par l'association écologique marine Barbarous.

PARLEMENT

M. Raouya présente le projet de loi de finances 2018 devant l'APN

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a présenté hier le projet de loi des Finances 2018 lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le président de cette institution parlementaire Saïd Bouhadja.



Ce projet de loi prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale.

Sur le plan budgétaire, le PLF 2018 prévoit des dépenses globales de 8.628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4.043,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4.584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement.

Quant aux recettes budgétaires, elles sont de 6.496,58 mds DA (contre 5.635,5 mds DA en 2017),

composées de 3.688,68 mds DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 mds DA en 2017) et de 2.807,91 mds DA de fiscalité pétrolière (contre 2.200,1 mds DA).

Les réserves de change à 102,4 milliards de dollars à fin septembre 2017

Les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 102,4 milliards de dollars à fin septembre 2017, a indiqué dimanche le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, lors de sa présentation du projet de loi de finances 2018 en séance plénière de l'APN.

Pour rappel, le ministre avait indiqué en octobre dernier que les réserves de change pourraient reculer à 97 milliards de dollars (mds usd) à fin décembre 2017.

Selon ses prévisions, le matelas de devises devrait s'établir à 85,2 mds usd à fin 2018, soit l'équivalent de 18,8 mois d'importations, et à 79,7 mds usd en 2019 (18,4 mois d'importations) avant d'atteindre 76,2 mds usd en 2020 (17,8 mois d'importations).

Les réserves de change étaient à 114,1 milliards de dollars à fin décembre 2016 contre 144,1 milliards de dollars à fin 2015.

PLF 2018 :

Des mesures pour soutenir la sphère productive et renflouer les recettes

Le projet de loi de finances 2018, présenté en plénière devant l'APN par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale.

Sur le plan budgétaire, le texte prévoit des dépenses globales de 8.628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4.043,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4.584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement, indique le texte portant le projet de Loi de finances 2018.

Le plafond d'Autorisation de programme a été fixé à 3.170,5 mds DA pour couvrir le coût des réévaluations du programme en cours et le coût des programmes neufs susceptibles d'être inscrits au cours de l'année 2018.

Outre les dépenses d'équipement mobilisées pour les mêmes secteurs socio-économiques que ceux dans les lois de finances précédentes, il est prévu de puiser dans le budget d'équipement pour le règlement des créances détenues sur l'Etat pour un montant de 400 mds DA.

Il s'agit aussi d'opérer une contribution exceptionnelle de 500 mds DA au profit de la Cnas, afin de permettre au gouvernement d'aborder l'année 2018 sans risque d'explosion du dispositif de la protection sociale.

Quant au budget de fonctionnement, il est estimé à 4.584,46 milliards DA (contre 4.591,8 milliards DA en 2017).

Par ailleurs, le PLF 2018 table sur des recettes budgétaires de 6.496,58 mds DA (contre 5.635,5 mds DA en 2017), composées de 3.688,68 mds DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 mds DA en 2017) et de 2.807,91 mds DA de fiscalité pétrolière (contre 2.200,1 mds DA).

Pour permettre une meilleure prévisibilité à moyen terme de la politique bud-

gétaire et inciter les secteurs à s'inscrire dans un objectif soutenable, le projet de texte a élaboré une estimation des dépenses et des recettes jusqu'à 2020.

Pour 2019, il table ainsi sur des dépenses de fonctionnement de 4.788,98 mds DA et des dépenses d'équipement de 3.072,8 mds DA, tandis que pour l'exercice 2020, les dépenses de fonctionnement sont estimées à 4.798,61 mds DA contre 3.070,05 mds DA pour les dépenses d'équipement.

En outre, les concepteurs de ce projet de loi tablent sur une augmentation des recettes globales à 6.570,4 mds DA en 2019 dont 2.883,9 mds DA de recettes fiscales pétrolières.

Sur l'année 2020, les recettes globales devraient poursuivre une trajectoire en hausse pour atteindre 7.008,1 mds DA dont 2.977,11 mds DA de fiscalité pétrolière.

Dans le cadre de la solidarité nationale, une enveloppe budgétaire de 1.760 milliards de DA sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2018, en hausse de près de 8% par rapport à 2017.

Face à la rareté des ressources budgétaires, le PLF autorise le ministère des Finances à procéder à des opérations d'émissions souveraines de titres, à moyen et long termes, destinées aux personnes physiques et morales pour participer au financement des infrastructures ou des équipements publics marchands de l'Etat.

Hausse de taxes et préservation de l'environnement

Le PLF 2018 a révisé à la hausse plusieurs taxes, comme elle a introduit de nouveaux impôts pour contrebalancer la chute des recettes fiscales pétrolières et préserver l'environnement.

Souvent réclamé par les parlementaires, un impôt sur la fortune a été introduit par le PLF 2018 et auquel seront assujetties les personnes détenant un patri-

moine d'une valeur supérieure à 50 millions DA. La Taxe sur les produits pétroliers (TPP) applicable sur les carburants sera augmentée de 5 DA/litre pour l'essence et de 2 DA/litre pour le gasoil.

Quant au tarif de la taxe additionnelle sur les produits tabagiques, il a été fixé à 21 DA par paquet, bourse ou boîte.

Chaque 21 DA prélevé sera réparti à hauteur de 10 DA au budget de l'Etat, 6 DA au profit du Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux, 2 DA pour le Fonds national de sécurité sociale, 2 DA pour le Fonds de lutte contre le cancer et 1 DA pour le Fonds de solidarité nationale.

De surcroît, la partie fixe de la Taxe intérieure de consommation (TIC) des différents tabacs a été révisée en hausse.

En outre, une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importation est instaurée pour un taux de 1% du montant de l'importation, et ce, pour toute demande de domiciliation d'une opération d'importation de marchandises, sans que le montant ne soit inférieur à 100.000 DA. Dans le cadre de la préservation de l'environnement, les taxes sont augmentées pour les activités polluantes, les eaux usées industrielles, les huiles usagées et les sacs en plastique.

Sanction des investisseurs douteux

Pour lutter contre la spéculation dans le foncier industriel, une pénalité sera payée par tout bénéficiaire de terrain à vocation industrielle mis sur le marché par voie de cession par des organismes publics ou par voie de concession par les Domaines, dans le cas où il demeure inexploité pour une période supérieure à trois (3) ans.

Le PLF 2018 fixe cette pénalité à 5% de la valeur vénale du foncier en question.

Aussi, toute entreprise de production et de montage de véhicules lourds et légers, qui accuse du retard dans le respect des engagements qualitatifs, quantitatifs ou

du rythme d'intégration nationale, s'expose au paiement d'une amende, avise le même texte. Pour encourager les investissements dans la production des lampes LED qui consomment moins d'énergie, les droits de douanes appliqués à l'importation de cette catégorie de lampes seront augmentés à 30% contre 5% actuellement.

Parmi les mesures-phases du PLF 2018 figure également l'exemption de la TVA les opérations de vente de l'orge et du maïs ainsi que les autres matières destinées à l'alimentation de bétail.

Cette mesure s'explique par le fait que la filiale de l'aliment de bétail est confrontée à d'énormes difficultés liées à la demande croissante des éleveurs pour ces produits et à la cherté de leur prix.

Une telle situation a réduit considérablement l'accès des éleveurs aux aliments et a accentué la tension qui prévaut dans le secteur. A travers ce dispositif, il s'agit aussi de maintenir la dynamique de croissance de l'offre et d'encourager la production nationale de ces aliments de bétail.

En ce qui concerne le logement public, le Trésor sera autorisé à prendre en charge des intérêts pendant la période de différé et la bonification à hauteur de 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques dans le cadre de la réalisation de la 4^{ème} tranche de 120.000 logements de type location vente (AADL). Dans le cadre du commerce numérique, le PLF 2018 stipule que tout agent économique qui offre des biens ou services à des consommateurs doit mettre à leur disposition des terminaux de paiement électronique (TPE) pour leur permettre, à leur demande, de régler le montant de leurs achats par carte de paiement électronique. Ce qui permet l'essor du paiement électronique, l'amélioration de la traçabilité des paiements et le maintien des mouvements des fonds dans le circuit formel.

Les recettes budgétaires prévues par le projet de loi de finances 2018

Le projet de loi de finances 2018, présenté hier en plénière devant l'APN par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, prévoit des recettes budgétaires de 6.496,58 milliards DA (contre 5.635,5 milliards DA en 2017), composées de 3.688,68 milliards DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 milliards DA en 2017) et de 2.807,91 milliards DA de fiscalité pétrolière (contre 2.200,1 milliards DA).

1- RESSOURCES ORDINAIRES :

1.1. Recettes fiscales:

-Produit de contributions directes: 1.352,71 milliards DA (contre 1.297,6 milliards DA en 2017)

-Produits de l'enregistrement et du timbre: 131,63 milliards DA (contre 115 milliards DA)

-Produits des impôts divers sur les affaires: 1.091,91 milliards DA (contre 1.047,6 milliards DA)

-Produits des contributions indirectes: 10 milliards DA (contre 9,5 milliards DA)

-Produits des douanes: 397,4 milliards DA (contre 345,5 milliards DA)

-SOUS-TOTAL: 2.983,7 milliards DA (contre 2.845,37 milliards DA)

1.2. Recettes ordinaires:

-Produits et revenus des domaines: 27 milliards DA (contre 25 milliards DA)

-Produits divers du budget: 78 milliards DA (contre 75 milliards DA)

-Recettes d'ordre: 0,02 milliard DA (contre 0,02 milliard DA)

-SOUS-TOTAL: 105,02 milliards DA (contre 100 milliards DA)

1.3. Autres recettes: 600 milliards DA (contre 490 milliards DA)

-TOTAL des ressources ordinaires: 3.688,68 milliards DA (contre 3.435,4 milliards DA)

2- FISCALITE PETROLIERE: 2.807,91 milliards DA (contre 2.200,1 milliards DA) TOTAL général des recettes budgétaires: 6.496,58 milliards DA (contre 5.635,5 milliards DA).

Répartition du budget de fonctionnement

Le projet de loi de finances 2018, présenté hier en plénière devant l'APN par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, prévoit des dépenses de fonctionnement de 4.584,46 milliards DA (contre 4.591,8 milliards DA en 2017).

Voici la répartition de ce budget par département ministériel (les chiffres entre parenthèses sont ceux de la loi de finances 2017).

Unité: milliards DA:

- Présidence de la République: 7,86 (7,82)
- Services du Premier ministre: 4,45 (4,5) - Défense nationale: 1.118,29 (1.118,29)
- Intérieur et Collectivités locales: 425,57 (394,26)
- Affaires étrangères: 35,21 (35,21)
- Justice: 74,54 (72,67)
- Finances: 86,82 (87,51)
- Energie: 50,8 (44,15)
- Industrie et Mines: 4,61 (4,61) - Agriculture, dév. rural et pêche: 211,81 (212,8)
- Moudjahidine: 225,17 (245,94)
- Affaires religieuses et Wakfs: 25,24 (25,37)
- Commerce: 19,98 (19,51)

- Ressources en eau: 14,01 (16,18)
- Travaux publics et transports: 25,98 (27,42)
- Habitat, urbanisme et ville: 16,62 (17,65)
- Education nationale: 709,55 (746,26)
- Enseignement sup. et recherche sc. : 313,33 (310,79)
- Formation et Ens. Professionnel: 46,84 (48,3)
- Travail, emploi et séc. sociale: 154,01 (151,44)
- Culture: 15,27 (16)
- Solidarité nationale: 67,38 (71)
- Relations avec le Parlement: 0,23 (0,23)
- Santé, population et réforme hospitalière: 392,16 (389,07)
- Jeunesse et sports: 35,23 (34,55)
- Communication: 20,7 (18,7)
- Poste et TIC: 2,34 (2,4)
- Tourisme: 3,15
- Environnement et Energies renouv. : 2,13
- Sous/Total: 4.109,48 (4.126,2)
- Charges communes: 474,98 (465,5)
- TOTAL: 4.584,46 (4.591,8).

Ce qui est prévu pour l'impôt sur la fortune

Le projet de loi de finances 2018 (PLF 2018) introduit un impôt sur la fortune en définissant le type de patrimoine assujéti, le barème et la destination des recettes provenant de cet impôt.

Le patrimoine soumis à cet impôt doit avoir une valeur supérieure à 50 millions DA, indique le texte portant le PLF 2018. Les biens concernés sont essentiellement les biens immobiliers, les véhicules particuliers d'une cylindrée supérieure à 2.000 cm³ (essence) et de 2.200 cm³ (gasoil), les yachts et bateaux de plaisance, les chevaux de course, les avions de tourisme, les objets d'art estimés à plus de 500.000 DA, les bijoux et pierreries, or et métaux précieux, précise le projet de loi.

Par contre, les habitations principales sont exclues de l'assiette de l'impôt sur la fortune.

Quant au tarif de taxation, il varie entre 1% et 3,5% en fonction du montant du patrimoine.

La répartition des recettes issues de cet impôt est fixée à raison de 60% au

budget de l'Etat, de 20% aux budgets communaux et de 20% au Fonds national du logement. Dans l'exposé des motifs, les concepteurs du PLF 2018 expliquent qu'un impôt sur le patrimoine avait été institué par la loi de finances de 1993. Mais durant la dernière décennie, une demande incessante a été exprimée par des parlementaires visant à instituer un impôt sur la fortune. Dans cette optique, poursuit l'exposé des motifs, il est proposé de changer l'appellation "impôt sur le patrimoine" en "impôt sur la fortune" dans le but "de permettre à l'opinion publique de mieux assimiler cet impôt qui touche la classe riche". Cependant, afin de permettre un meilleur rendement, le barème actuel qui régit l'impôt sur le patrimoine sera doublé pour l'impôt sur la fortune.

A titre d'exemple, l'impôt dû au titre d'un patrimoine évalué à 350 millions DA sera de 5,25 millions DA au lieu de 2 millions DA payé selon le barème actuel, soit une plus value de 3,25 mil-

lions DA. Pour la mise en application de l'impôt sur la fortune, il est fait obligation aux concessionnaires automobiles de transmettre à l'administration fiscale un état détaillé (nom, adresse) des clients ayant acquis des véhicules de tourisme dont le prix dépasse 10 millions DA.

Les bijoutiers doivent aussi transmettre au fisc un même état détaillé sur les clients ayant acquis des bijoux de luxe. Les commissaires priseurs sont également soumis à cette même obligation pour leurs clients ayant acquis des objets de valeur par ventes aux enchères.

En outre, les douanes doivent transmettre périodiquement à l'administration fiscale un état détaillé des importations, faites par les particuliers, des véhicules dont la valeur dépasse les 10 millions DA, les yachts et bateaux de plaisance, les caravanes, les chevaux, les avions de tourisme, les bijoux, pierreries et les tableaux de maître.

TOURISME

La promotion du tourisme tributaire de la formation continue

La promotion du tourisme est foncièrement tributaire de la formation continue dans le secteur, a affirmé hier à Bousaâda (80 km au sud de M'sila) le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Mermouri. S'exprimant lors d'une journée d'évaluation de la formation touristique tenue à l'institut du tourisme et de l'hôtellerie de cette ville, le ministre a affirmé que son département accorde "une grande importance à la formation touristique dans une perspective de modernisation incluant notamment les domaines de la communication et de la numérisation". Cette rencontre a pour objectif de dresser une évaluation de la formation touristique afin de repérer «les points forts pour les

renforcer et les points faibles pour y remédier», a affirmé M. Mermouri qui a insisté sur la mise en adéquation de la formation avec le marché de l'emploi dans le secteur touristique.

«La professionnalisation du secteur garantira l'embauche des diplômés formés dans les métiers touristiques», a ajouté le ministre qui a également qualifié d'impérative l'adaptation des performances des gestionnaires et encadreurs des établissements de formation touristique avec les critères de formation à l'échelle nationale et internationale. M. Mermouri a appelé à saisir toute opportunité de coopération nationale et internationale entre les établissements de formation avant de mettre l'accent sur l'importance

de la diversification des produits touristiques et leurs compétitivité parallèlement à l'intérêt accordé au développement des ressources humaines du secteur. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a indiqué que son département a lancé la mise en œuvre d'une carte de formation visant la valorisation des ressources humaines du secteur ainsi qu'un schéma directeur d'aménagement touristique et de diversification.

Le réseau de formation en tourisme comprend 170 centres de formation professionnelle, 8 instituts et 70 écoles privées accueillant au total 40.000 stagiaires, a ajouté le ministre, estimant que ces structures demeurent insuffisantes pour satisfaire la demande du marché

de l'emploi. Le directeur de l'institut du tourisme et de l'hôtellerie de Bousaâda, Larbi Kheiri, a posé à l'occasion la question de la réhabilitation de l'institut dont la construction remonte à 1975 et qui n'a bénéficié depuis d'aucune opération d'aménagement faute de ressources. Il a également évoqué l'insuffisance des moyens de formation. M. Mermouri devra également visiter à M'sila les chantiers de réaménagement et de modernisation des hôtels Kerdada et le Caïd de Bousaâda ainsi que le marché et la maison de l'artisanat de la même ville.

Il devra aussi inaugurer un centre d'information et d'orientation touristique au chef-lieu de wilaya.

Répartition du budget d'équipement

Le projet de Loi de finances 2018, présenté hier en plénière devant l'APN par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, prévoit un budget d'équipement de 4.043,31 milliards DA ventilé entre des dépenses d'investissements pour 2.175,01 milliards DA et des opérations en capital pour 1.868,3 milliards DA.

Voici la répartition de ce budget par secteur (Unité: milliards de DA):

- Industrie: 7,4
- Agriculture et hydraulique: 157,8
- Soutien aux services productifs: 30,31
- Infrastructures économiques et adm: 386,5
- Education-Formation: 118,72
- Infrastructures socio-culturelles: 89,38
- Soutien à l'accès à l'habitat: 384,9
- Divers: 900
- Plans communaux de développement: 100
- SOUS-TOTAL investissements: 2.175,01
- Soutien à l'activité économique: 638,3
- Provision pour dépenses imprévues: 330
- Règlement des créances détenues sur l'Etat: 400
- Contribution exceptionnelle du budget au profit de la CNAS: 500
- SOUS-TOTAL opérations en capital: 1.868,3

TOTAL Budget d'Equipement: 4.043,31.

CHANGE Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 12 novembre 2017, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 113,52 DA à l'achat et à 120,45 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 131,93 DA à l'achat et de 140,01 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine allant du 5 au 11 novembre 2017, la valeur du DOLLAR était fixée à 113,45 DA à l'achat et à 120,38 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 132,12 DA à l'achat et de 140,22 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 15 au 21 octobre 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 112,04 DA à l'achat et à 118,88 DA à la vente, tandis que la valeur de l'EURO était de 132,36 DA à l'achat et de 140,48 DA à la vente.

Il y a une année (du 13 au 19 novembre 2016), la valeur du DOLLAR était fixée à 109,02 DA à l'achat et à 115,67 DA à la vente, alors que la valeur de l'euro était de 118,77 DA à l'achat et de 126,06 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 12 novembre 2017:

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	113,52	120,45
1 EUR	131,93	140,01
1 CAD	89,56	95,06
1 GBP	149,07	158,21
100 JPY	100,04	106,18
1 SAR	30,27	32,12
1 KWD	374,64	397,77
1 AED	30,90	32,79
100 CHF	11.413,20	12.114,87
100 SEK	1.355,48	1.438,73
100 DKK	1.775,90	1.884,92
100 NOK	1.395,93	1.482,07

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	114,67	120,45
1 EUR	133,27	140,01
1 CAD	90,47	95,06
1 GBP	150,58	158,21
100 JPY	101,06	106,18
100 CHF	11.529,07	12.114,87
100 SEK	1.369,24	1.438,73.

CONSTANTINE : Attribution en décembre de plus de 260 logements publics locatifs

Au total, 264 logements publics locatifs (LPL) seront attribués au mois de «décembre prochain» au niveau de l'unité de voisinage (UV) 17 de la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine), a affirmé samedi le chef exécutif, Abdessamie Saïdoune.

Ce quota de logements se divise en deux parties, l'une de 120 unités LPL et une autre de 144 logements de même type sur un total de 328 logements.

LPL, réalisés par l'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), a indiqué le wali au cours d'une visite d'inspection du chantier au niveau de ce pôle urbain. M. Saïdoune a précisé, à ce propos, que les travaux de réalisation sont achevés et qu'il ne subsiste plus qu'une partie de l'aménagement extérieur, ajoutant que la distribution du quota restant, constitué de 184 logements, est prévu pour le «début de l'année 2018».

En inspectant le projet des 434 logements participatifs, entièrement achevés à l'UV 5 d'Ali Mendjeli et dont la distribution a enregistré un retard du fait de problèmes techniques liés au raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, le wali de Constantine a promis aux bénéficiaires de ces unités d'éviter à «aplanir les écueils» pour que les logements puissent être distribués d'ici la fin de l'année.

M. Saïdoune a également fait état de la nécessité de lever toutes les entraves concernant le projet de réalisation de 66 logements promotionnels dans le quartier de Zouaghi Slimane pour parfaire la construction de ces unités, et ce, afin que l'ENPI puisse les octroyer à leurs propriétaires.

À la cité Ziadia, sur les hauteurs de la ville de Constantine, le wali s'est enquis du déroulement d'une opération de nettoyage et d'aménagement de l'environnement initiée par des citoyens, exprimant son «soutien total à ce genre d'initiatives» et donnant son accord au badigeonnage de 50 immeubles.

Le même responsable a, par ailleurs, demandé à accélérer la cadence des travaux de réalisation d'un terrain de proximité au profit des jeunes du quartier et à consacrer quatre emplacements pour créer des aires de jeux pour les enfants.

A noter que 850 logements de type promotionnels aidés (LPA) seront attribués «prochainement» à leurs bénéficiaires au niveau de l'extension Sud de la nouvelle ville Ali Mendjeli.

GRANDE MOSQUÉE D'ALGER: Le projet livré dans son intégralité avant fin 2019

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abelwahid Temmar, a indiqué samedi lors de l'inspection des travaux de réalisation de la Grande mosquée d'Alger que le projet sera livré dans son intégralité avant fin 2019, précisant que toutes les entraves techniques ont été levées ce qui permet d'accélérer la cadence de réalisation.

En marge de cette visite d'inspection en compagnie du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa, du ministre du Tourisme, Hacène Mermouri, et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, M. Temmar a précisé que cette mosquée sera un chef-d'œuvre architectural qui apportera une touche esthétique à la capitale.

La phase de décoration et d'ornement a été amorcée en concertation avec des architectes décorateurs et des calligraphes et en coordination avec les responsables compétents des trois secteurs ministériels concernés (Affaires religieuses, Culture et Tourisme), a fait savoir le ministre.

«Les travaux de décoration sont très importants, a affirmé M. Temmar précisant que la Grande mosquée d'Alger doit être un chef-d'œuvre et un lieu de rayonnement pour la capitale et l'ensemble du territoire national».

Le ministre a également inspecté l'avancement des travaux au niveau de la salle de prière, de la cour, du minaret et de différentes autres parties de la mosquée où les travaux vont bon train.

Abordant les solutions devant garantir une circulation fluide des personnes et des véhicules, le ministre a affirmé qu'il s'agit là d'un «défi» pour l'entreprise en charge de la réalisation de la mosquée, sachant que la capacité d'accueil de cette structure atteindra 120.000 fidèles.

Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses, Mohamed Aïssa a indiqué que les difficultés liées à l'architecture et à l'aspect technique ont été surmontées, relevant que le chantier de la mosquée entamait sa phase esthétique inspirée, a-t-il dit, de notre culture islamique.

La Grande mosquée sera un pôle culturel, a affirmé le ministre, relevant qu'il est procédé actuellement à la formation du staff chargé de la gestion de



la mosquée. S'agissant du tapis de la mosquée, M. Aïssa a affirmé que jusqu'à présent il n'y a pas d'enveloppe financière pour son acquisition, précisant qu'aucun pays n'a offert de tapis à l'Algérie. Réalisée sur une superficie dépassant 27 hectares, la Grande mosquée d'Alger compte une salle de prière d'une superficie de 20.000 M2, un minaret long de 267 M, une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran, ainsi que des jardins, un parking, des blocs administratifs et des postes de protection civile et de sûreté, et des espaces de restauration.

Dans la partie sud du site, est prévu un centre culturel composé d'une grande bibliothèque, de salles de cinéma et de conférence pouvant accueillir 1.500 participants.

Lancé début 2012, le projet de réalisation de la Grande mosquée d'Alger, a

été confié à l'Entreprise chinoise «CSCEC». Le minaret de la grande mosquée d'Alger est le plus haut minaret du monde.

Concernant les deux niveaux du sous-sol comportant des systèmes antisismiques (qui permettront d'atténuer la puissance d'un séisme de 2,5 à 4 fois, leur réalisation est achevée à 100 %.

Les salles d'ablution et de prière ont une capacité d'accueil de 3500 personnes. La bibliothèque compte un million de livres, le centre culturel peut accueillir 3000 personnes, la maison du Coran 300 étudiants et le parking automobile 4.000 véhicules.

La grande mosquée d'Alger qui sera livrée fin 2019, est la plus grande mosquée d'Afrique et de la troisième plus grande mosquée du monde après Masjid Al-Haram de la Mecque et Masjid Al-Nabawi de Médine.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 11 narcotrafiquants arrêtés à l'Ouest et au Sud du pays

Onze (11) narcotrafiquants ont été arrêtés samedi à l'Ouest et au Sud du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi 32,2 kilogrammes de kif traité et une quantité importante de psychotropes, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contre-

bande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, le 11 novembre 2017 à Oran, Tlemcen (2e Région militaire), Biskra (4e RM) et Tamanrasset (6e RM), onze (11) narcotrafiquants et saisi 32,2 kilogrammes de kif traité, 2.317 comprimés psychotropes, 4.500 sachets de tabac

et 320 kilogrammes de cuivre», précise la même source. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont intercepté à Djelfa (1ère RM), un (1) individu, et saisi deux (2) fusils de chasse, 847 cartouches de différents calibres et 102 kilogrammes d'engrais". Par ailleurs, des Garde-côtes "ont déjoué, à Tlemcen (2e RM), une tentative d'émigration

clandestine de dix (10) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale", tandis que des détachements de l'ANP et des Garde-frontières "ont arrêté à Tlemcen, Nâama et Aïn Témoüchent (2e RM), 86 immigrants clandestins de différentes nationalités", rapporte également le communiqué.

CHERAGA: CERCLE DES PROFESSEURS D'ANGLAIS «A workshop» au profit des anglophones

Salim Ben

Une belle initiative du cercle des enseignants d'anglais, aux profits des professeurs de langue de Shakespeare, qui sont venus nombreux, au cours de cette semaine, de plusieurs wilayas pour participer aux cours d'anglais dynamiques et interactifs (workshop), de l'école Bravo School in Cheraga, à Alger.

Effectivement, l'école Bravo School a réussi d'organiser des ateliers interactifs pour les enseignants et étudiants d'anglais,

en collaboration avec le cercle des professeurs d'anglais. Ce dernier, a été créé par des professeurs d'anglais volontaires, sur la page du facebook, pleine d'information sur les nouveautés de l'enseignement de la langue anglaise. Les ateliers se sont tenus au niveau de l'école Bravo School à Cheraga, Alger, animé par M^{lle} Ziani Assia qui a parlé sur sa récente expérience en USA, sur le projet TEA «Teaching Excellence and Achievement», les professeurs Benmahdia Mehdi et Ghardaïa «Fun In Class», Taoudiat Mohamed de Bouira «Classroom management», l'inspecteur Yaddaden Nouredine

«ICT's», Zian Boualem «Why do we teach and our learners don't learn» et Yacine Gabbes «Adaptation and flexibility». Pour l'organisateur M. Aziz «nous avons déjà réalisé 7 workshops dans le pays, (Hamma 2, Khemis Miliana, Djelfa 2, Ghardaïa et Chéraga), nous prévoyons d'élargir ces workshops à d'autres villes afin d'aider et d'assister beaucoup d'enseignants de cette langue». Pour la directrice du Bravo School M^{lle} Souad Salhi: «Nos portes sont toujours ouvertes à de belles initiatives, et nous en organiserons d'autres dans les prochains mois inshallah. Pour madame Belahouane d'Alger «ces cours sont basés sur une ap-

proche communicative et sur des situations authentiques, on a beaucoup aimé ces actions éducatives» pour M^{lle} Sabrina, étudiante à l'ENS: «J'ai beaucoup appris dans ces workshops, notamment, comment créer l'ambiance et l'animation dans les classes et j'ai rencontré des gens formidables qui m'ont beaucoup aidé».

À la fin de ces ateliers, la directrice du Bravo School et le coordinateur de MSTC ont félicité tous les professeurs participants ainsi que les encadreurs de leurs efforts en leur souhaitant une bonne continuation dans leur carrière professionnelle.

INCENDIE SUR LE NAVIRE TARIQ IBN ZIYAD:

Aucune perte humaine, une trentaine de voitures calcinées

Un véhicule appartenant à un passager a pris feu samedi soir dans le garage du navire Tariq Ibn Ziad qui se trouvait au nord des îles Baléares, en provenance de Marseille vers Alger, mais aucune perte humaine ni blessé n'ont été enregistrés, a indiqué dimanche l'Entreprise Nationale de Transport Maritime de Voyageurs (ENTMV) dans un communiqué.

Assitôt alertée, une cellule de crise a été mise en place au niveau de la Direction Générale de cette entreprise pour suivre l'évolution de cet incident et prendre les mesures nécessaires.

«Cet incendie qui s'est



propagé rapidement causant ainsi la calcination d'une trentaine de véhicules a été maîtrisée grâce à l'intervention rapide et efficace de l'équipage entraîné pour de

telles situations d'urgence, appuyé en cela par le bon fonctionnement des systèmes de lutte contre l'incendie à bord», ajoute la même source. Selon l'EN-

TMV, «aucune perte humaine ni blessé parmi les passagers et équipage n'ont été enregistrés». Par ailleurs, le Navire El Djazair II, à destination d'Oran en provenance de Marseille, a été dérivé sur le Port d'El Cudia (Palma de Majorque) afin de rapatrier les 472 passagers qui se trouvaient à bord du car-ferry Tariq Ibn Ziad pour les ramener au Port d'Oran avant de rallier Alger. Une enquête sera rapidement diligentée «pour déterminer les causes exactes de cet incendie et situer les responsabilités», note le communiqué. L'ENTMV avance aussi que la programmation commerciale du car-ferry Tariq Ibn Ziad connaîtra quelques modifications.

ALGER

115 individus suspects interpellés et une importante quantité de cannabis traité récupérée

Un total de 115 individus suspects ont été interpellés à Alger pour divers délits dont la détention et trafic de drogue et une importante quantité de cannabis traité et d'armes blanches a été récupérée par les forces de police de la Sûreté de wilaya d'Alger, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police de la sûreté de wilaya d'Alger, ont mené récemment des opérations de recherches dans les différents quartiers de la capitale, qui se sont soldées par l'interpellation de 115 individus suspects pour divers délits dont la détention et trafic de drogue, port d'armes prohibées, et la récupération de 200 comprimés psychotropes, ainsi qu'une importante quantité de cannabis traité et d'armes blanches», a précisé la même

source. Par ailleurs, agissant sur information, les éléments de la police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya d'Oran, ont exécuté trois mandats de perquisition aux domiciles des individus suspects impliqués dans des affaires liées au trafic de drogue, qui se sont soldées par l'interpellation des mis en cause, et la récupération de 32 comprimés psychotropes, plaquettes de cannabis traité, une quantité de poudre blanche (héroïne), a ajouté le communiqué de la DGSN. A Mascara, les éléments de la police judiciaire ont réussi «une belle prise» en mettant récemment «hors d'état de nuire» deux trafiquants de drogue et en récupérant cinq kilogrammes et 335 grammes de cannabis traité, est-il noté. En effet, lors d'un point de contrôle érigé au niveau du centre-ville, les forces de police ont interpellé

un «individu suspect» à bord d'un véhicule en possession de cinq kilogrammes et 335 grammes de cannabis traité, a ajouté la même source.

Poursuivant leur enquête, les éléments de la même structure de police ont exécuté un mandat de perquisition au domicile du «suspect», qui s'est soldée par la récupération de 48 comprimés psychotropes.

Dans le même contexte, à Blida, suite à une information recueillie par les forces de la police judiciaire, faisant état d'un «individu suspect s'adonnant au trafic de psychotropes au centre-ville de Ouled Yaïch, l'intervention rapide des policiers a permis l'arrestation du suspect et la récupération de 2.520 comprimés psychotropes», a relevé la même source, ajoutant que «les mis en cause ont été placés sous mandat dépôt».

D'AUJOURD'HUI 3H 00 JUSQU'À MERCREDI

Suspension de l'alimentation en eau potable dans certaines communes de la wilaya de Tipasa et l'ouest d'Alger

L'alimentation en eau potable dans certaines communes de la wilaya de Tipasa et la région ouest d'Alger sera perturbée ou totalement suspendue d'aujourd'hui 13 novembre à 03h 00 jusqu'au mercredi 15 novembre à la même heure, a indiqué samedi la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Selon SEAAL, la société Myah Tipasa, en charge de l'exploit-

ation de la station de dessalement de Fouka (Tipasa) a programmé «l'arrêt total de l'usine pour des travaux de maintenance préventive» et ce durant la période allant du lundi 13 au mercredi 15 du mois en cours.

Cet arrêt engendrera, une «forte perturbation» au niveau des communes de Sidi Rached et de Tipasa (partie haute) et une «suspension totale» de l'alimentation en eau potable qui touchera les com-

munes de Koléa, Fouka, Douaouda, Chaïba, Bousmail et Khemisti dans la wilaya de Tipasa, précise la même source. D'autres perturbations pourront être ressenties, au niveau des communes situées sur la chaîne côtière d'Alger, à savoir Mehelma, Zeralda, Staoueli et Aïn Bénian. SEAAL rassure ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement

durant la journée du mercredi 15 novembre, note le communiqué. Durant cette période de suspension, SEAAL met en place un dispositif de citernage afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments, indique la même source. Pour toutes informations, la SEAAL a met à la disposition de ses clients le numéro de son Centre d'appel téléphonique «1594», opérant

ORAN :

02 morts dans une explosion d'une bouteille de gaz propane

L'explosion d'une bouteille de gaz propane, survenue samedi soir à l'intérieur d'une maison à la localité de Sidi Chahmi, a fait deux morts et causé l'effondrement total de leur habitation, a appris l'APS, dimanche, des services de la protection civile de la wilaya d'Oran.

Les corps de ces deux victimes ont été retirés des décombres de cette maison individuelle de deux niveaux, a-t-on expliqué de même source. Les débris mortelles des deux victimes ont été déposées au niveau de la morgue du

centre hospitalo-universitaire d'Oran. Il s'agit du père, âgé de 29 ans, et sa fille, un bébé de neuf mois, a-t-on ajouté.

Un important dispositif de la protection civile a été mobilisé sur les lieux du sinistre à savoir des équipes spécialisées et un matériel de sauvetage et de recherche de victimes sous les décombres.

Une enquête a été ouverte par les instances compétentes pour déterminer les circonstances de cette explosion due à l'utilisation du gaz propane chez un

particulier. Contactée par l'APS, la direction locale de l'énergie a souligné que la réglementation prévoit une autorisation des autorités compétentes pour toute utilisation de ce type de bouteille de gaz propane.

Ce produit est généralement utilisé dans l'industrie ou par des structures publiques qui recourent à une alimentation spéciale en gaz pour les besoins de leurs restaurants et cantines préparant des repas à un grand nombre de leurs effectifs.

TIZI-OUZOU :

Appel à la vigilance pour préserver la stabilité et l'unité nationales

Les participants à une rencontre régionale de sensibilisation sur les risques de menaces qui pèsent sur la stabilité et l'unité nationales ont lancé, samedi à partir de Tizi-Ouzou, un appel à la vigilance afin de préserver la souveraineté nationale. Le président du Forum national pour la citoyenneté et la promotion de la société civile, Dahkal Tayeb, a insisté, lors de cette rencontre abritée par le Centre de loisirs scientifiques (CLS), sur l'importance de «promouvoir la citoyenneté et d'inculquer l'esprit patriotique et nationaliste aux citoyens et particulièrement aux jeunes afin qu'ils puissent déjouer les tentatives de manipulation de cette frange sensible et importante de la société, et qui visent à porter atteinte à la stabilité du pays et à son unité». «Pour la Guerre de libération nationale, a-t-il souligné, «les Algériens ont donné au monde le plus bel exemple de patriotisme et d'unité en se soulevant comme un seul homme et en consentant au sacrifice suprême qui a pris un million et un demi million de valeureux enfants de l'Algérie tombés aux champs d'honneur pour le recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationale. Une autre page de patriotisme a été écrite en lettres d'Or par ce même peuple durant la décennie noire pour préserver et protéger la nation contre le terrorisme». Le combat des générations post-indépendance «est de préserver les acquis de la Révolution arrachés au prix du sang, en construisant le pays, et en luttant contre les fléaux sociaux, notamment la drogue et la violence que les ennemis de l'Algérie veulent semer parmi les jeunes et ce, en renforçant l'enracinement des valeurs de la citoyenneté, du patriotisme, de la fraternité et de la tolérance, de l'unité et de l'esprit positif, parmi les jeunes, mission qui incombe aux organisations de la société civile», a ajouté M. Dahkal. Lors de cette rencontre qui a regroupé des jeunes issus des wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdes, Alger, Bouira, Blida, Bejaïa, Bordj Bou Arreridj, Médéa, Aïn Defla et Chlef, les participants ont lancé un appel aux électeurs à accomplir leur devoir citoyen le 23 novembre, en allant voter. A la fin des travaux, les participants à la rencontre ont recommandé l'intensification du travail de sensibilisation et ne pas le limiter à des occasions, afin que les organisations de la société civile puissent participer effectivement à la promotion des valeurs de la citoyenneté, sensibiliser et informer les jeunes sur leurs droits et devoirs et développer chez eux le sens de la responsabilité, personnelle et collective. Les participants à la rencontre ont aussi appelé à approfondir les acquis de la réconciliation nationale en milieu de jeunes et à consolider et valoriser ses bienfaits, préserver les acquis de la nation, de la paix sociale et de l'unité nationale, mais aussi à faire face et à déjouer les tentatives de déstabilisation qui menacent l'intégrité nationale.

APS

AÏN DEFLA : GENDARMERIE NATIONALE « 14662 bouteilles alcoolisées saisies et six personnes arrêtées »

Salim Ben

Dans le cadre de la lutte contre la vente illicite de boissons alcoolisées, les éléments de la brigade de gendarmerie nationale de la wilaya d'Aïn Defla, ont effectué, au courant de la semaine passée, plusieurs opérations ayant visé plusieurs points suspects, apprend-on de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale d'Aïn Defla. Lors de ces trois opérations, une quantité de 14662 bouteilles d'alcool, qui étaient destinées à être vendues illégalement, a été saisie, a-t-on indiqué de même source, entre la période de 19 au 24 octobre 2017. Durant ces actions, six personnes ont été arrêtées âgées entre 28 et 37 ans. Alors que la septième personne est toujours en fuite une opération de recherche a été lancée pour la capturer. Ces personnes ont été arrêtées pour commerce illicite de boissons alcoolisées. Ils ont été présentés devant le procureur général de la cour de Khemis Miliana et mises sous mandat de dépôt.

ÉTATS-UNIS: Lancement de la capsule Cygnus d'Orbital ATK vers la Station spatiale

Après un report de 24 heures, la firme américaine Orbital ATK a lancé tôt hier sa capsule non habitée Cygnus vers la Station spatiale internationale (ISS) pour une nouvelle mission de fret vers la Station spatiale internationale (ISS), selon les images en direct de la télévision de la Nasa.

La fusée Antares à deux étages a décollé du centre spatial de Wallops Island, sur la côte de Virginie (est des États-Unis), à 7H19 locales (12H19 GMT) à la fin d'une fenêtre de tir de cinq minutes. Cygnus a atteint l'orbite terrestre moins de dix minutes après le décollage après s'être séparée du deuxième étage.

Une quarantaine de minutes plus tard elle déploiera ses deux antennes solaires et enamera son périple pour rejoindre l'ISS mardi.

Il s'agit de la huitième mission d'approvisionnement d'Orbital vers l'avant-poste orbital dans le cadre d'un contrat de 1,9 milliard de dollars avec la Nasa.

Cygnus doit acheminer 3,3 tonnes d'aliments, de fournitures, d'équipements et de matériels pour des expériences scientifiques, y compris un satellite qui doit tester la façon dont les bactéries se développent en microgravité.

Cela devrait permettre de déterminer la quantité minimum d'antibiotiques nécessaires



pour les neutraliser. "La résistance microbienne aux antibiotiques pourrait présenter un risque pour les astronautes dans l'espace où leur système immunitaire est affaibli", a expliqué la Nasa.

"Les chercheurs pensent que les résultats de ces expériences devraient aider à concevoir des antibiotiques efficaces pour protéger les astronautes lors de missions de longue durée dans l'espace", a poursuivi l'agence américaine, qui espère pouvoir lancer des missions habitées vers la planète Mars dans les années 2030.

Une fois déchargée de sa cargaison, la capsule sera chargée de déchets. Elle sera désamarrée en décembre et plongera dans l'atmosphère, se désintégrant au-dessus de l'océan Pacifique.

La capsule doit aussi déployer 14 minisatellites de type "CubeSat". L'équipage actuel de l'ISS se compose de six astronautes: trois Américains, un Italien et deux Russes.

TAIWAN Un séisme de magnitude 5,0 frappe Taiwan



Un séisme de magnitude 5,0 a frappé samedi à 20h22 (heure de Pékin) Nantou à Taiwan, selon le Centre du réseau sismique de Chine.

L'épicentre, situé à une vingtaine de kilomètres de profondeur, a été localisé à 23,68 degrés de latitude nord et 120,69 degrés de longitude est.

ESPAGNE: Plus de 250 migrants secourus en Méditerranée

Plus de 250 migrants ont été secourus samedi par les services de sauvetage espagnols, a annoncé l'établissement public chargé de la sûreté maritime. «Nous avons secouru 251 personnes, de cinq embarcations de fortune, toutes dans la mer d'Alboran», a affirmé sur Twitter l'établissement public.

Des femmes et des enfants faisaient partie des personnes secourues, a indiqué un porte-parole de ce service sans livrer de détails.

Depuis janvier, au moins 15.428 migrants sont arrivés en Espagne par lavoie maritime,

et 155 sont morts pendant la traversée, selon un bilan établi le 6 novembre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'OIM estime que 2.925 migrants au total sont morts dans l'ensemble de la Méditerranée depuis le début de l'année.

Selon le décompte de l'agence onusienne publié sur son site internet, 154.609 migrants et réfugiés sont entrés en Europe par la mer depuis janvier.

L'OMI indique que 75% ont atteint l'Italie, les autres ayant gagné la Grèce, Chypre et l'Espagne.

SIERRA LEONE Un diamant de 476 carats découvert

Un diamant, de 476 carats, a été découvert en Sierra Leone, huit mois après celui de taille exceptionnelle découvert dans l'est du pays, ont annoncé samedi les autorités.

Cette découverte, qui a eu lieu comme la précédente dans la province diamantifère de Kono, a été faite samedi par la compagnie de prospection minière Meya, enregistrée en Sierra Leone en 2015, a indiqué le directeur général de l'Agence nationale des Mines (NMA), Sahr Wonday cité par l'AFP. La compagnie appartient à 51% à Trustco Resources, une entreprise basée en Namibie, les 49% restants étant détenus par la société Germinate Sierra Leone.

Dans un communiqué, Trustco affirme que «selon une évaluation initiale, il s'agit du 29ème plus gros diamant jamais découvert», mais que sa valeur marchande n'est encore que «pure spéculation», avant examen par des experts.

«Cette découverte donne une remarquable indication du potentiel de ressources minérales dans la zone de la licence d'exploration» de Meya, a souligné M. Wonday.

«Le gouvernement a autorisé la compagnie à exporter le diamant, conformément à la loi



sur les droits des compagnies de prospection», a-t-il ajouté, précisant qu'il serait vendu lors d'enchères internationales, avec un prix minimum, afin que la Sierra Leone en tire les meilleures recettes possible.

En octobre, le gouvernement sierra-léonais a annoncé que le diamant de 709 carats découvert en mars par des employés d'une entreprise de prospection minière appartenant à un pasteur évangélique, Emmanuel Momo, serait vendu aux enchères

à New York le 4 décembre.

Baptisé «diamant de la paix», pour marquer une rupture avec le trafic des «diamants du sang» pendant la guerre civile en Sierra Leone (1991-2002) il devait à l'origine être vendu dans le pays.

Mais le gouvernement s'est finalement résolu à le vendre à l'étranger après avoir jugé insuffisante la meilleure offre, de 7,7 millions de dollars (6,5 millions d'euros) proposée en mai à Freetown.

TANZANIE: 18 morts de choléra en deux mois

Au moins dix-huit personnes ont trouvé la mort, emportées depuis deux mois par une épidémie de choléra qui frappe la Tanzanie en pleine saison des pluies, selon un bilan du ministère de la Santé.

Selon ce bilan épidémiologique distribué à la presse samedi, cette épidémie de choléra a déjà fait 18 morts sur 570 cas enregistrés du 1er septembre au 31 octobre.

Le ministère de la Santé appelle la population et les autorités locales à prendre «les mesures d'assainissement» qui s'imposent pour éviter l'aggravation de la situation pendant la saison des pluies.

Le ministère exhorte par ailleurs les postes de santé, dispensaires et centres de santé à rendre disponibles les sachets de sels de réhydratation orale (ORS) pour lutter contre cette épidémie. Il appelle le personnel sanitaire à apprendre à la population à préparer elle-même les sels de réhydratation orale, en mélangeant du sel et du sucre avec de l'eau propre, en cas de pénurie de sachets industriels.

APS

IRAK Sept morts dans un crash d'hélicoptère



Un hélicoptère irakien s'est écrasé hier dans la province de Wasit, dans l'est de l'Irak tuant sept membres de l'équipage, a annoncé l'armée irakienne.

L'hélicoptère (Mi-17) effectuait une mission d'entraîne-

ment au moment de l'accident, a précisé le bureau des médias du Centre de commandement des opérations conjointes dans un bref communiqué.

L'incident intervient alors que l'armée irakienne mène

une offensive de grande envergure contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), retranché dans la province de l'Anbar, son dernier bastion dans le pays.

RUSSIE: 4 personnes blessées dans une explosion de gaz dans un immeuble résidentiel

Quatre personnes ont été blessées dont un enfant dans une explosion de gaz survenue samedi dans un immeuble résidentiel de la République du Dagestan, au Caucase du Nord, en Russie, ont rapporté des médias locaux.

L'immeuble a été complètement détruit. Les blessés ont été hospitalisés, a rapporté l'agence de presse Ria Novosti.

Une enquête a été ouverte sur cette explosion.



CHINE: Les véhicules seront interdits dans les petites ruelles traditionnelles



Les autorités de Pékin compte interdire aux véhicules motorisés de rouler dans des ruelles étroites traditionnelles telles dans les hutong dans le cadre des efforts pour embellir le centre-ville, a rapporté l'agence Chine nouvelle.

Une directive révélée par la Commission municipale de la gestion urbaine de Pékin a appelé au nettoyage des ruelles dans la zone centrale, définie comme regroupant les zones au sein du deuxième périphérique ou des architectures historiques, des cours traditionnelles et des hutong sont concentrés.

Les véhicules motorisés, incluant les motos, seront interdits de se garer dans les ruelles ayant une largeur de moins de cinq mètres, et devront éviter de rouler dans ce genre de passages.

Les ruelles, d'une largeur de cinq à neuf mètres, autoriseront la circulation dans un seul sens.

Les ruelles des hutong de plus de neuf mètres de large pourront être ouvertes à la circulation dans les deux sens mais une voie d'urgence de 3,5 mètres de large devra être conservée.

Il s'agit de la dernière campagne des autorités pékinoises pour restreindre la croissance de la population et délocaliser les fonctions non capitales dans le cadre d'efforts pour devenir une capitale nationale de rang mondial caractérisée par un riche patrimoine.

Selon la directive, Pékin aménagera un total de 2.435 rues d'ici trois ans. Les travaux ont commencé en avril, avec la démolition de constructions illégales, la préservation de sites historiques, la rénovation d'anciens bâtiments et l'apport de végétation.

Un hutong (en chinois) est un ensemble constitué de passages étroits et des ruelles.

ALLEMAGNE: Un infirmier soupçonné d'avoir tué 106 personnes

Un infirmier allemand est soupçonné d'avoir tué 106 personnes, ont annoncé jeudi les enquêteurs précisant que ce dernier était déjà condamné pour meurtre et tentative de meurtre.

Des expertises toxicologiques sont encore en cours pour cinq autres cas suspects tandis qu'en Turquie, où des immigrants en Allemagne choisissent parfois de se faire enterrer, des exhumations doivent également avoir lieu, ont précisé les Parquet et police de Oldenburg (nord) dans un communiqué commun. «Une mise en accusation par le Parquet de Niels H. devrait vraisemblablement intervenir au début de l'année prochaine», selon ce communiqué.

Fin août, les enquêteurs avaient annoncé que cet infirmier condamné à la perpétuité en 2015 était soupçonné d'avoir tué au moins 90 patients, et peut-



être même deux fois plus. Certains cas restent impossibles à prouver, malgré les exhumations et les centaines de témoignages recueillis, avaient-ils toutefois admis. Le chef de l'enquête, Arne Schmidt, avait jugé cette affaire «unique dans l'Histoire de la République fédérale» en raison de son ampleur.

L'infirmier a généralement tué des patients à l'aide de surdoses médicamenteuses injectées lorsqu'ils étaient en réanimation dans deux hôpitaux, à Delmenhorst et Oldenburg. Il n'avait pas de «préférences» d'âge ou de sexe pour ses victimes sinon qu'il «préférait les patients se trouvant dans un

état très critique», avait expliqué M. Schmidt. L'infirmier avait déjà été condamné en 2015 à la perpétuité pour deux meurtres et quatre tentatives s'étant soldées par la mort des patients.

L'affaire avait éclaté à l'origine en 2005, lorsque l'infirmier avait été surpris par une collègue en train de faire une piqûre non prescrite à un patient dans la clinique de Delmenhorst, ce qui lui avait valu en 2008 sa première condamnation pour tentative de meurtre. L'enquête avait été relancée en janvier 2014 car l'intéressé avait admis auprès d'un codétenu une cinquantaine d'homicides.

«L'affaire avait éclaté à l'origine en 2005, lorsque l'infirmier avait été surpris par une collègue en train de faire une piqûre non prescrite à un patient dans la clinique de Delmenhorst, ce qui lui avait valu en 2008 sa première condamnation pour tentative de meurtre. L'enquête avait été relancée en janvier 2014 car l'intéressé avait admis auprès d'un codétenu une cinquantaine d'homicides.

PORTUGAL: Plus de 440.000 hectares de forêts dévastés par les incendies en dix mois

Quelque 442.418 hectares de végétations ont été dévastés par les incendies au Portugal jusqu'à la fin octobre, soit la superficie la plus élevée sur un an durant la dernière décennie, selon un récent rapport de l'Institut pour la conservation de la nature et des forêts (ICNF).

Les données de l'ICNF, publiées vendredi, et qui restent au-dessous des 500.000 hectares estimés par le Système européen d'information sur les incendies de forêt (EFFIS), montrent quand même qu'il s'agit d'un chiffre record jamais enregistré au Portugal depuis le début des mesures. Pour trouver des chiffres similaires, il faut remonter à 2003, l'année où 423.000 hectares ont été consumés par les feux.

Durant les 10 premiers mois de 2017, une année où de violents incendies ont fait plus d'une centaine de morts, 177.000 hectares de forêt et 265.000 hectares de broussailles sont partis en fumée à cause des conditions climatiques défavorables, marquées par une sécheresse sévère ou extrême qui affecte toujours plus de 80% du territoire portugais.

Le rapport de l'Institut portugais précise que quelque 16.900 incendies ou départs de feu ont été enregistrés entre le premier janvier et le 31 octobre, contre 12.782 à la même période l'an dernier.

Le district le plus touché, en termes de superficie brûlée, était Coimbra avec 116.00 hectares réduits en cendres, soit environ le quart de la superficie totale consumée à ce jour, suivie dans une moindre mesure des provinces de Guarda, Castelo Branco et Viseu.

Vivement critiqué en raison de sa gestion des incendies, le Premier ministre Antonio Costa a été contraint de procéder à un mini-remaniement après la démission de la ministre de l'Intérieur Constança Urbano de Sousa, remplacée à ce poste par l'ex-ministre adjoint Eduardo Cabrita.

L'exécutif socialiste a également lancé une série de mesures visant à faire face aux incendies de forêts, qui porte particulièrement sur l'indemnisation des victimes et la reconstruction des maisons et entreprises affectées par les feux.

APS

ROME: Indignation suite à l'agression d'un journaliste par le frère d'un mafioso



Le parquet de Rome a ouvert une enquête après l'agression d'un journaliste de la télévision publique italienne Rai par le frère d'une salle de sport, frère d'un célèbre boss mafieux d'Ostie, une affaire qui a suscité une vague d'indignation dans le pays selon les médias.

Alors qu'il était interrogé sur son amitié avec un représentant local du mouvement d'extrême droite CasaPound, Robert Spada a subitement asséné un violent coup de tête au journaliste, lui fracturant le nez, avant de le poursuivre à coups de matraque, selon les images diffusées en boucle jeudi en Italie.

«Il m'a frappé parce que je posais des questions. Il devrait demander pardon à Ostie» pour l'image qu'il donne de la ville, a déclaré le journaliste agressé, Daniele Piervincenzi, qui travaille pour une émission d'investigation. Avec son caméraman, il était à Ostie, localité sur le littoral à une trentaine de kilomètres de Rome dont elle est un arrondissement, pour un reportage sur le premier tour des municipales qui s'est tenu dimanche, deux ans après la dissolution du conseil d'arrondissement pour infiltrations mafieuses. «Pardonnez-moi, je comprends et je respecte le travail de tous», s'est excusé Roberto Spada sur Facebook tout en cherchant à expliquer son geste.

Le journaliste «entraîné en force dans une association réservée aux

seuls membres, il perturbait une séance de travail, faisant peur à mon fils. Vous, vous qu'auriez-vous fait ?», s'est-il interrogé, en assurant que «la patience a des limites».

L'affaire a suscité une vague d'indignation en Italie, à commencer par le chef du gouvernement, Paolo Gentiloni, qui a téléphoné au journaliste pour exprimer sa «solidarité après cette agression brutale».

«La violence du clan Spada est inacceptable. Nous arrêterons la criminalité à Rome», a affirmé le maire de Rome, Virginia Raggi. Son Mouvement 5 étoiles (populiste), est au coude-à-coude avec une coalition de droite au 2e tour de la municipale du 19 novembre. Le clan Spada avait apporté son soutien au mouvement néo-fasciste CasaPound, qui a effectué une percée avec 8% des voix au 1er tour. Le ministre de l'Intérieur, Marco Minniti, a dénoncé «une affaire très grave, par l'acte en soi, par le profil de l'agresseur et parce qu'un organe de presse a été touché pendant une campagne électorale».

La famille de Roberto Spada est considérée par la justice italienne comme un clan mafieux sévissant dans la région littorale de la capitale. Son chef Carmine Spada, frère de Roberto, a été condamné en 2016 à dix ans de prison pour «extorsion avec la circonstance aggravante d'association mafieuse».

RDC: Trois ans de prison ferme requis contre un défenseur des droits de l'Homme

Trois ans de prison ferme ont été requis vendredi par la justice congolaise contre un défenseur des droits de l'homme, accusé d'avoir organisé une marche anarchique dans la ville de Lubumbashi et incité à la «désobéissance civile et au manque envers l'autorité établie».

Président de l'ONG Justicia, Timothée Mbuya avait été arrêté le 31 juillet lors d'une manifestation récla-

mant la publication du calendrier électoral. Ce calendrier a finalement été publié dimanche dernier et prévoit des élections le 23 décembre 2018. Les Etats-Unis et l'Union européenne ont salué sa publication.

«Nous espérons que le tribunal va se prononcer pour un acquittement», a déclaré son avocat Me Jonas Mulumba, avocat de M. Mbuya.

Au pouvoir depuis 2001, élu en 2006 et

2011, M. Kabila a vu son deuxième et dernier mandat prendre fin en décembre 2016. La Constitution interdit au président de se représenter, mais l'autorise à rester en fonction jusqu'à l'élection de son successeur. Un accord pouvoir-opposition du 31 décembre 2016 prévoyait déjà des élections au plus tard fin 2017. Depuis une année, les manifestations sont interdites ou réprimées en RDC.

ALLERGIES

NOTRE OBSESSION DE L'HYGIÈNE EST-ELLE EN CAUSE ?

Pour expliquer l'augmentation des cas d'allergies dans les pays occidentaux, certains experts accusent la pollution atmosphérique. D'autres en revanche, incriminent davantage notre société aseptisée et nos trop grandes précautions en matière d'hygiène. Serions-nous trop propres et trop prudents ?

Depuis quelques décennies, nos sociétés occidentales connaissent une augmentation importante du nombre de personnes allergiques, asthmatiques ou encore atteintes de maladies auto-immunes. Si certains spécialistes pointent du doigt la pollution atmosphérique, la plupart des scientifiques incriminent notre environnement « trop propre ». Le Dr Jean-François Bach, professeur émérite en immunologie à l'Université Paris Descartes, a bien voulu répondre à nos interrogations sur ce sujet.

Propreté et allergies : deux constats en parallèle

« Il y a une chose que personne ne conteste, c'est qu'il y a bien une augmentation de la fréquence des maladies allergiques (asthme, allergies alimentaires, eczéma etc.) et auto-immunes depuis ces trente dernières années », explique Jean-François Bach, Docteur en médecine, chercheur en immunologie et Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences. Pour rappel, selon l'Inserm, les maladies auto-immunes résultent d'un dysfonctionnement du système immunitaire qui s'attaque aux constituants normaux de l'organisme. C'est par exemple le cas du diabète de type 1, de la sclérose en plaques ou encore de la polyarthrite rhumatoïde.

Mais si l'augmentation de la fréquence des allergies et des maladies auto-immunes fait l'unanimité, les raisons évoquées pour l'expliquer sont encore à l'étude et font débat. « Pour les allergologues, cela s'expliquerait par une hausse des allergènes dans l'environnement ou encore par la pollution », rapporte Jean-François Bach. Mais globalement, c'est l'hypothèse hygiéniste qui est le plus souvent avancée par la communauté scientifique : à cause de notre environnement aseptisé et « trop propre », nous ne développons pas suffisamment notre système immunitaire, ce qui aboutit à des allergies ou des maladies auto-immunes. D'après le Dr Jean-François Bach, qui a écrit de nombreux travaux sur ce sujet, plus de 1 000 publications scientifiques vont dans ce sens à l'heure actuelle.

« La propreté se caractérise par la diminution de la charge bactérienne qui nous entoure », détaille le spécialiste. Selon lui, cette propreté est à diviser en deux parties : la « propreté sociétale » (qui passe par l'eau du robinet plus propre, les vaccins, l'usage



des antibiotiques etc.) et la propreté individuelle. Sur la première, l'individu a peu de façons d'agir. En revanche, sur la seconde, il est directement impliqué.

L'avantage de l'exposition aux infections de la communauté

De manière générale, si nous n'avons pas la main sur la « propreté sociétale » qui nous entoure, nous avons chacun des habitudes d'hygiène personnelles, pas toujours appropriées, qui ne nous exposent pas suffisamment à des infections bénéfiques pour notre système immunitaire. Pour Jean-François Bach par exemple, « les mères compulsives » qui « mettent des couches contenant des antiseptiques » à leur bébé agissent de façon obsessionnelle, à tort. De même, « il ne faut pas être catastrophé si l'enfant mange une tartine de beurre qui est tombée par terre par exemple. »

En outre, la vie en société dès le plus jeune âge est bénéfique au système immunitaire de l'enfant, même si ce dernier est souvent malade. « Si vous mettez un bébé à la crèche, il va attraper toutes les infections des petits copains, alors que si vous le gardez à la maison, il sera moins soumis à ces infections. Et il a été parfaitement montré qu'il y a plus de maladies allergiques chez les enfants en garde à la maison. Le fait de mettre les enfants à la crèche les proté-

geant donc un peu des maladies allergiques », affirme le chercheur. Par ailleurs, « un scientifique a eu l'idée de regarder la fréquence de l'asthme en fonction de l'ordre de naissance dans les familles », raconte le Dr Bach. « Il a observé (et cela a été confirmé) que l'aîné souffre davantage d'asthme que ses jeunes frères et sœurs. » En effet, selon le scientifique, les enfants les plus jeunes de la fratrie attrapent les infections rapportées par leurs grands frères et grandes sœurs, alors que ces derniers n'ont pas autant été exposés aux infections étant petits.

« Ville, campagne et animaux de compagnie », affirme le chercheur. Par ailleurs, « un scientifique a eu l'idée de regarder la fréquence de l'asthme en fonction de l'ordre de naissance dans les familles », raconte le Dr Bach. « Il a observé (et cela a été confirmé) que l'aîné souffre davantage d'asthme que ses jeunes frères et sœurs. » En effet, selon le scientifique, les enfants les plus jeunes de la fratrie attrapent les infections rapportées par leurs grands frères et grandes sœurs, alors que ces derniers n'ont pas autant été exposés aux infections étant petits.

Ville, campagne et animaux de compagnie

Une idée reçue consiste à dire qu'il y a plus d'asthme en ville qu'à la campagne. En vérité, « il y a plusieurs études, dont une très récente, qui ont montré que la fréquence de l'asthme n'était pas plus élevée en ville qu'à la campagne. C'est donc un argument majeur contre l'hypothèse de la pollution. » Un exemple flagrant est celui de l'Allemagne de l'Est dans les années 1980s, nous raconte Jean-François Bach. L'Allemagne de l'Est était alors moins développée que celle de l'Ouest et avait plus de pollution. De plus, les gens y vivaient dans des conditions précaires, avec peu d'hygiène. Pour autant, il y avait plus d'asthme en Allemagne de l'Ouest que dans la partie Est, contrairement à ce

que pensaient les scientifiques. De même aujourd'hui, les pays occidentaux sont beaucoup plus touchés par les maladies allergiques et auto-immunes que les pays moins développés, où la population est plus exposée aux infections.

Mais si le contraste ville-campagne n'est pas visible, l'exposition aux animaux a clairement été établie comme étant un facteur diminuant le risque d'allergies. « Lorsqu'un enfant à la campagne vit dans une ferme, où il y a beaucoup d'animaux, il a beaucoup moins de risque de développer un asthme qu'un enfant qui ne vit pas dans une ferme, même s'il habite dans la même zone », assure l'académicien. « Et il suffirait même que la mère soit exposée aux animaux pendant la grossesse pour qu'il ait déjà un effet, même si la femme va vivre en ville après l'accouchement. » Et en ville, lorsque les enfants vivent avec un chien, il y a une diminution du risque d'asthme », ajoute le chercheur. Pour l'heure, aucune étude scientifique n'a encore réussi à expliquer ce phénomène. L'hypothèse qui domine suggère que les chiens possèderaient dans leurs poils ou dans leur salive des bactéries protectrices, qui stimulent le système immunitaire des enfants.

Des précautions à maintenir au niveau des maladies contagieuses

Au sujet des enfants, Jean-François Bach suggère de « revenir à ce que l'on faisait il y a 20 ou 30 ans. Les parents à l'époque ne prenaient pas des précautions inutiles, n'avaient pas de réactions exagérées envers l'hygiène des petits », souligne l'académicien.

Pour autant, le chercheur assure qu'il ne faut pas passer de prendre certaines précautions indispensables à la santé de tous, comme celle de vacciner son enfant contre les maladies contagieuses (de type rougeole, rubéole et oreillons par exemple). Dans le même sens, le lavage des mains en sortant des transports en commun et avant de passer à table n'est pas forcément à remettre en cause, surtout en période d'épidémie (grippe, gastro-entérite, etc.). C'est une question de bon sens. Il faut continuer à prendre des précautions d'hygiène élémentaire, de façon non-contraignante. Mais l'obsession de la propreté extrême est à éviter » conclut le chercheur.

BPCO : une alimentation saine réduit les risques

Une alimentation saine et équilibrée réduit les risques de développer une bronchite chronique, selon une étude publiée le 3 février 2015. La bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), aussi appelée bronchite chronique, est une maladie respiratoire généralement causée par le tabagisme. Toutefois, un tiers des personnes qui la développent ne fument pas. Dans une étude publiée dans le Bri-

tish Medical Journal, des chercheurs français et américains se sont donc penchés sur les autres facteurs entrant en jeu dans la pathologie. Entre 1984 et 2000, ils ont ainsi suivi l'alimentation de 73 225 femmes et entre 1986 à 1998, celle de 47 228 hommes.

Parmi les volontaires, ceux dont l'alimentation était la plus saine diminuaient leurs risques d'un tiers de développer une bronchite chro-

nique par rapport aux autres qui se nourrissaient mal. Des conclusions prometteuses également valables chez les fumeurs et les ex-fumeurs. Pour les scientifiques, une nourriture saine doit comprendre beaucoup de céréales complètes, de noix et de poissons gras riches en oméga-3 (saumon, sardine, maquereau...) et doit être pauvre en viandes rouges et en boissons sucrées.



HYGIÈNE NASALE POURQUOI ON DOIT DAVANTAGE PENSER À SE LAVER LE NEZ

Prendre une douche tous les jours, généralement nous y pensons ! En revanche, nous avons moins le réflexe de nous nettoyer le nez au quotidien. Pourtant, c'est une habitude qui permet de se protéger des infections ORL et d'améliorer le bien-être respiratoire comme l'explique le Dr Benoît Lamblin, ORL à Paris.

Les rayons des pharmacies débordent de produits nettoyants pour le nez, surtout pendant la saison hivernale. Pourtant, c'est souvent un geste qu'on réserve, à tort, aux périodes de rhume et sur prescription du médecin. Nous avons donc interrogé un médecin ORL pour qu'il nous explique l'intérêt d'un lavage de nez régulier pour la santé.

A quoi sert le lavage de nez ?

La réalisation régulière du lavage nasal a plusieurs intérêts :

- Elle prévient et traite les infections rhinopharyngées.
- Elle améliore le bien-être respiratoire (respiration, affection liée à la pollution environnementale par élimination des particules qui se déposent sur la muqueuse et qui occasionnent une inflammation locale,
- Elle limite les allergies aériennes en empêchant le déclenchement de la réaction allergique locale nasale.
- Elle restaure l'activité physiologique nasale : filtration, drainage, immunité...

Comment et à quelle fréquence pratiquer un nettoyage de nez efficace ?

La fréquence des lavages est dictée par la nécessité et l'efficacité de ces soins locaux.

- Le liquide salé isotonique n'est pas toxique et n'entraîne aucun échange avec l'organisme, il n'y a donc pas de limite théorique au nombre de lavages quotidiens.

« Quand le lavage s'impose, il doit être effectué en moyenne deux fois par jour (matin et soir) et suivi de mouchage. Certaines pathologies chroniques nasales nécessiteront 3 à 6 utilisations quotidiennes.

« Pour que ce lavage soit efficace, il doit être le plus simple possible et rapide afin de ne pas entraîner de lassitude au long cours. Les pulvérisateurs conditionnant ces solutions vont dans ce sens.

Doit-on se nettoyer le nez même quand on n'est pas enrhumé ou qu'on ne souffre pas de rhinite allergique ?

Il n'est jamais indésirable de se laver le nez. Pourtant, l'action préventive de ces lavages est bien connue contre les infections rhinopharyngées et les rhinites allergiques. Leur utilisation est donc conseillée au long cours chez les patients fragiles et allergiques.



ryngées et les rhinites allergiques. Leur utilisation est donc conseillée au long cours chez les patients fragiles et allergiques.

Quelles peuvent être les conséquences d'une mauvaise hygiène nasale ?

Au quotidien, un inconfort face à la pollution ou à l'environnement, une fragilité face aux infections et aux allergies. En cas d'infection nasale, les lavages suivis du mouchage, associés aux autres traitements, limiteront le risque de dissémination des infections vers les sinus (sinusites), oreilles (otites), la gorge (pharyngites) et les bronches (bronchites).

Existe-t-il des contre-indications au lavage de nez ?

A ma connaissance non. Chez les sujets hypertendus, l'apport de sel est souvent contrôlé, il faudra donc éviter d'avaler la solution salée utilisée.

Pourquoi utiliser-t-on de l'eau salée pour nettoyer le nez ?

Il faut utiliser une solution neutre pour l'organisme ne créant pas d'échange avec la muqueuse nasale. C'est pour cela qu'on utilise une solution salée (9 grammes de sel pour 1 litre d'eau) de concentration identique à notre

sérum sanguin. On dit alors que cette solution est isotonique.

Comment bien choisir son produit d'hygiène nasale ?

Le meilleur produit est celui qu'on utilise régulièrement ! Différents conditionnements existent : dosettes, pulvérisateurs, flacons. Chacun a ses avantages et ses inconvénients. Le plus consensuel est le pulvérisateur qui est optimisé pour une utilisation quotidienne et rapide.

Quels sont les autres précautions à prendre au quotidien pour éviter d'avoir le nez bouché ?

Il n'y a pas d'attitude infallible et ces précautions reposent sur la prévention. Il faudrait vivre loin des villes, des allergènes et des virus !! Vaste sujet... difficile à mettre en pratique.

Mais on peut intervenir sur quelques habitudes : arrêt du tabac, lavage des mains (solution hydro alcoolique), mouchage avec mouchoir jetable, éternuement protégés par le « coude » et non par la main qui va serrer celle du voisin quelques secondes après... Pour prévenir les allergies, il est important d'aérer quotidiennement son habitat, de veiller à l'éviction de l'allergène et pratiquer une désensibilisation si possible.

La pensée positive, un gage de bonne santé ?



Les émotions positives ressenties au quotidien pourraient nous permettre de rester en bonne santé, selon une étude californienne. Pour être en bonne santé, il est nécessaire de bien manger, de bien bouger, de bien dormir et... de bien penser ! Une étude menée par des chercheurs de l'Université de Californie vient en effet de montrer que voir la vie en rose pourrait nous éviter beaucoup de maladies.

Les universitaires ont interrogé 900 jeunes adultes sur leurs sentiments au quotidien (enthousiasme, divertissement, satisfaction...) et ont prélevé chez eux des échantillons de tissus des gencives et des joues.

Plus d'émotions positives, moins de maladies

Résultat : les volontaires qui ont éprouvé le plus d'émotions positives, mais aussi la surprise et la peur, ont présenté des niveaux plus bas de cytokines pro-inflammatoires, des marqueurs d'inflammation associés à de nombreuses maladies (diabète de type 2, maladie d'Alzheimer, arthrose, dépression...).

Précisons que les cytokines jouent également un rôle dans la lutte contre les infections. Toutefois, des niveaux trop élevés de ces marqueurs sont associés à une moins bonne santé.

Soyez curieux, n'ayez pas peur !

Si le fait d'être heureux a une influence directe sur la santé et l'espérance de vie, qu'en est-il de la peur, associée elle aussi à la baisse du taux de cytokines pro-inflammatoires ?

« La crainte est associée à la curiosité et au désir d'explorer, suggérant des pensées comportementales opposées à celles observées dans les troubles inflammatoires au cours desquels les individus s'isolent des autres », explique Jennifer Stellar, principal auteur de l'étude. Ces résultats devraient être confirmés par d'autres études. En attendant, écoutez de la musique, allez vous promener dans la nature ou allez voir une

APPRENDRE À JOUER D'UN INSTRUMENT AIDE LE CERVEAU À MIEUX VIEILLIR

Apprendre à jouer d'un instrument de musique quand on est enfant aurait des bénéfices pour la santé cognitive tout au long de la vie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *The Journal of Neuroscience*. Les leçons de solfège et les gammes effectuées quand on est enfant permettraient de stimuler le cerveau et faciliteraient le développement neuronal. Elles auraient aussi un impact tout au long de la vie et protégeraient la santé cognitive des seniors. Mathématiques, langues, physique, histoire... Les emplois du temps scolaires vont de plus en plus disparaître des cours de musique. Pourtant, pour mieux développer ses fonctions cognitives et

protéger son cerveau tout au long de sa vie, il faudrait aussi savoir déchiffrer des partitions et jouer d'un instrument de musique, selon des chercheurs canadiens.

Les chercheurs de l'Université de Toronto (Canada) ont mené une expérience avec 20 personnes âgées de 55 à 75 ans dont la moitié avait appris à jouer d'un instrument de musique avant 14 ans. Les participants ont dû écouter au casque des sons aussi simples que des voyelles et d'autres sons plus complexes qui demandaient une plus grande capacité d'écoute. Pendant toute la durée du test, leur cerveau était analysé par électroencéphalographie. Les résultats de cette étude révèlent

que plus les participants ont pratiqué la musique durant leur enfance, plus leur cerveau répond vite à une série de sons. « La réaction cérébrale était deux à trois fois plus rapide chez les anciens musiciens par rapport à leurs pairs non musiciens », explique Michael Weiss, du département de psychologie de l'Université de Toronto (Canada), co-auteur de l'étude.

« Apprendre le solfège et jouer d'un instrument de musique permet une représentation plus détaillée, propre et précise du signal sonore, ce qui explique pourquoi ces personnes sont plus sensibles et meilleures en compréhension auditive » affirme le chercheur.

NIGER: L'opposition rejette la nouvelle Commission électorale

L'opposition nigérienne a rejeté samedi la nouvelle Commission électorale nationale indépendante (Céni) installée la semaine passée pour préparer la présidentielle de 2021.

«(Nous) rejetons la Céni permanente dans sa forme actuelle et récusons les membres qui la composent», ont écrit dans un communiqué commun le Front pour la restauration de la démocratie et la défense de la république (FRDDR) et le Front des partis politiques non affiliés (FPNAD).

Selon ces deux coalitions politiques, la Céni a été «conçue de toutes pièces» en août dernier grâce à «une loi électorale non consensuelle» et son «installation est un non événement».

L'opposition n'a pas désigné ses trois représentants qui devaient siéger au sein de la Céni (13 membres au total, également trois de la coalition au pouvoir).

La Céni est dirigée par l'avocat Issaka Souina, choisi après un appel à candidature.

Me Souina avait déjà présidé la Commission en 1999.

Il avait occupé le poste de chef adjoint de la Mission d'observation électorale de l'ONU au Burundi et celui de chef de la division de l'assistance électorale pour l'ONU en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Des élections présidentielle et législatives doivent avoir lieu en 2021 au Niger.

Ces scrutins pourraient être précédés par des élections municipales et régionales d'abord prévues pour janvier 2017, avant d'être reportées.

Le président Mahamadou Issoufou, réélu en 2016 pour un second quinquennat, a assuré qu'il ne modifierait pas la Constitution pour briguer un troisième mandat.

CENTRAFRIQUE: Au moins 20 personnes blessées dans une attaque à la grenade à Bangui

Au moins 20 personnes ont été blessées dans une attaque à la grenade menée par des hommes non identifiés contre un café artistique dans la capitale centrafricaine Bangui où se produisait en concert un célèbre chanteur local, a indiqué une source sécuritaire.

Le café visé, «Au carrefour de la paix», se situe à la limite du 3ème arrondissement de Bangui, le quartier de la capitale surnommé «PK5» et épicerie de violences communautaires ces dernières années dans la ville, et du 5ème arrondissement, selon des médias.

«Deux individus sur une moto ont lancé samedi soir une grenade dans le café» où se produisait le chanteur centrafricain Ozaguin, a déclaré le porte-parole de la mission de paix en RCA (Minusca), Hervé Verhoosel cité par l'AFP.

Des membres du groupe du chanteur ont été blessés et emmenés à l'hôpital communautaire de Bangui, selon la même source.

Un médecin a fait état de 21 blessés reçus aux urgences.

«On m'a prévenu hier soir, mon frère est en attente, il a reçu des bouts de grenade dans les jambes.

Peut-être qu'on va l'amputer», a déclaré sur place Romaric, venu au chevet de son frère, l'une des victimes.

«Ils (les assaillants) ont lancé quatre grenades (...), les premiers blessés ont été évacués par moto taxis», a raconté un témoin cité par l'agence.

L'artiste Ozaguin, chanteur très en vue dans son pays où il est surnommé le roi de la rumba centrafricaine, a confirmé, dans une courte vidéo publiée sur sa page facebook, que six de ces musiciens avaient été blessés.

Il s'est dit étonné de ne pas avoir été lui-même blessé par des éclats de grenade.

Bangui n'avait plus été le théâtre de violences depuis février 2017 et une opération des forces armées centrafricaines contre un groupe armé du PK5.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

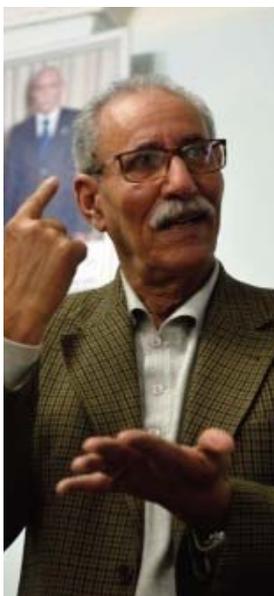
La question sahraouie à l'ONU et le rôle de la Minurso passés en revue par Brahim Ghali et la chef de la mission onusienne

La question sahraouie au niveau de l'ONU et le rôle de la MINURSO ont été abordés par le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, et l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental et chef de la mission onusienne Kim

Bolduc, a rapporté hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

La réunion a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue la question sahraouie au niveau de l'ONU, notamment en ce qui concerne le rapport que doit présenter au Conseil de sécurité le nouvel envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, concernant sa première visite dans la région après sa nomination en remplacement de Christopher Ross, a précisé l'agence.

Horst Kohler est attendu le 22 novembre à New York pour présenter au Conseil de sécurité les résultats de sa



première tournée dans la région pour relancer le processus onusien.

La dernière fois où le Front Polisario et le Maroc se sont installés à la même table de négociations remonte à mars 2012 à Manhasset aux Etats-Unis.

Depuis, le processus de paix lancé par l'ÉONU se trouve dans l'impasse en raison des entraves dressées par le Maroc pour empêcher le règlement du conflit sur la base des principes de légitimité internationale qui garantissent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'entretien entre le président sahraoui et Mme Bolduc s'est déroulé en présence du coordinateur sahraoui avec la MINURSO, membre du Secrétariat national du Polisario, M'hamed Khadad, a précisé l'agence sahraouie. Les discussions ont également eu trait au travail accompli par la MINURSO, mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, a déclaré M. Khadad à la presse, en réaffirmant que la mission principale de la mission onusienne pour laquelle elle a été mise en place en 1991 est l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

SOMALIE

La République autoproclamée du Somaliland élira ce jour son président

La Commission électorale nationale (NEC) de l'Etat somalien du Somaliland a annoncé qu'elle avait finalisé les préparatifs de l'élection présidentielle prévue aujourd'hui 13 novembre.

Le président de la NEC, Abdulkadir Iman Warsame, a déclaré que l'élection aura lieu dans 21 circonscriptions électorales avec 1.642 bureaux de vote, indiquant que les urnes, les journaux et les machines sont prêts.

«Les campagnes électorales au Somaliland ont pris fin vendredi, nous sommes prêts pour l'élection présidentielle lundi, environ 9.000 personnes travailleront pour cette élection pour guider, aider les électeurs et les vérifier», a déclaré M.

Warsame lors d'une conférence de presse samedi.

Trois partis présenteront des candidats à l'élection - Muse Bihi Abdi du parti au pouvoir Kulmiye, Faisal Ali Waraabe du Parti pour la justice et le développement (UCID) et Abdurahman Mohamed Abdullahi du parti Wadani. Le président sortant Ahmed Mohamud

Silaanyo a décidé de ne pas se représenter à la fin de son unique mandat.

L'UCID et Kulmiye ont participé aux élections présidentielles de 2003 et 2010, mais c'est la première élection pour le parti Wadani, qui a obtenu le droit d'aligner un candidat sur la base de sa performance aux élections locales de 2012. Les autorités ont fermé les écoles publiques et privées à travers le Somaliland pour huit jours puisque la plupart d'entre elles serviront de bureaux de vote.

Le corps électoral a déclaré que les Somalilandais se rendront aux bureaux de vote vers 7 heures du matin, ajoutant que 704.089 électeurs ont été enregistrés et qu'ils voteront dans la zone enregistrée.

M. Warsame a indiqué que les résultats des élections seront annoncés après deux ou trois jours de vote, notant que le gagnant sera déclaré le 18 novembre ou le 19 novembre s'il n'y a pas de plaintes.

Il a dit que le nom du gagnant sera soumis à la Cour suprême qui a dix

jours pour confirmer ou annuler les résultats du scrutin.

Tous les trois candidats à la présidentielle se sont engagés à poursuivre la reconnaissance internationale du Somaliland, à améliorer l'éducation et à lutter contre le chômage dans l'état en proie à la sécheresse.

Le Somaliland, qui était autrefois une colonie britannique, jouit d'une paix relative depuis deux décennies. Il s'est déclaré indépendant du reste de la Somalie en 1991 et veut maintenant être un pays indépendant.

Le Somaliland n'est officiellement reconnu par aucun pays et est toujours considéré par la communauté internationale comme partie intégrante de la Somalie.

Il ne reconnaît pas le gouvernement central somalien.

La présidentielle a lieu tous les cinq ans mais celle-ci a été retardée depuis deux ans à cause de la sécheresse - qui frappe régulièrement cette région de la Corne de l'Afrique - et de problèmes d'organisation.

SOUDAN-UGANDA

Le président soudanais se rendra en Ouganda pour parler commerce et sécurité

Le président soudanais Omar Hassan el-Béchir va effectuer une visite en Ouganda la semaine prochaine pour discuter des questions de commerce et de sécurité avec son homologue Yoweri Museveni.

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères publié samedi indique que le président soudanais séjournera dans le pays d'Afrique de l'Est pour deux jours à partir du 14 novembre.

Cette visite est un signe de l'approfondissement des liens entre les deux

pays qui étaient autrefois des ennemis accusant l'autre de soutenir les rebelles du pays.

«L'Ouganda et le Soudan continuent de renforcer leurs relations bilatérales», note le communiqué, indiquant que ce sera la deuxième visite de M. Béchir après la cérémonie d'investiture de M. Museveni en mai 2016.

M. Museveni a également été à Khartoum deux fois depuis 2015.

Au cours de la visite la semaine prochaine, M. Béchir, qui amènera une délégation commerciale, discutera

du commerce et de l'investissement, de l'agriculture, de la paix et de la sécurité régionales ainsi que des questions internationales d'intérêt commun. Le Soudan importe 20% du café ougandais et constitue le plus gros marché d'exportation du produit, grâce auquel environ 100 millions de dollars ont été empochés.

Des efforts ont été déployés par les deux pays pour améliorer le commerce du café, selon le ministère des Affaires étrangères ougandais.

ESPAGNE/CATALOGNE:

Rajoy : «Nous voulons récupérer la Catalogne démocratique et libre»

Le chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy, qui s'est rendu hier à Barcelone pour la première fois depuis que la région a été mise sous tutelle par Madrid, a appelé à «récupérer la Catalogne», «démocratique et libre», et a demandé aux entreprises de ne pas quitter la région.

Lors d'un meeting de sa formation, le Parti populaire (droite) en vue des élections régionales qu'il a convoquées pour le 21 décembre, Mariano Rajoy a affirmé avoir rétabli «l'ordre légal et démocratique» en mettant la région sous tutelle.

«Je veux dire à toutes les entreprises qui travaillent ou ont travaillé ici de ne pas s'en aller», a déclaré le chef du gouvernement, alors que quelque 2.400 d'entre elles l'ont déjà fait depuis le référendum d'autodétermination interdit du 1er octobre.

«Je veux dire aussi à tous les Espa-



gnols de ne pas arrêter d'acheter et de consommer des produits catalans», a-t-il poursuivi, face aux appels au boycott qui ont été lancés après ce référendum.

«Nous voulons récupérer la Catalogne de tous, démocratique et libre», a-t-il dit. «Nous voulons récupérer la Catalogne sensée (...), entreprenante, dynamique, accueillante et ouverte, sûre et fiable», a-t-il ajouté, soulignant que «la Catalogne est l'Espagne et l'Espagne est la Catalogne».

Le dirigeant conservateur était à Barcelone pour la présentation officielle du chef de file de son parti comme candidat aux élections régionales, un peu plus de deux semaines après le vote d'une déclaration d'indépendance par le Parlement de Catalogne, qui a entraîné la mise de la région sous tutelle par Madrid et la suspension de facto de l'autonomie régionale.

M. Rajoy a convoqué ce scrutin après avoir destitué le gouvernement séparatiste de Carles Puigdemont et dissous le Parlement de cette région où vivent 16% des Espagnols.

PHILIPPINES-USA

Duterte convaincu que Trump ne lui parlera pas des droits de l'Homme

Le président philippin Rodrigo Duterte s'est dit convaincu hier que son homologue américain Donald Trump se garderait bien d'évoquer la question des droits de l'Homme et la très controversée «guerre contre la drogue» lors de sa visite à Manille.

Le président américain est attendu en fin d'après-midi dans la capitale philippine qui accueille jusqu'à demain le sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Plusieurs organisations ont exhorté M. Trump à mettre sur la table la question de la campagne sanglante lancée en 2016 par M. Duterte contre les stupéfiants, qui a fait des milliers de morts dans l'archipel.

Mais le président philippin s'est dit convaincu que son homologue américain ne le ferait pas, en affirmant que M. Trump lui avait au



contraire adressé ses encouragements lors d'une brève rencontre cette semaine en marge du sommet du forum de l'Asie-Pacifique à Danang, au Vietnam.

«Il a dit quelque chose du genre: +tu sais, tu gères cela très bien+», a dit M. Duterte aux journalistes dimanche matin à son retour à Manille.

Il a précisé que le président américain faisait réfé-

rence à sa guerre contre la drogue, mais aussi à la campagne militaire contre des terroristes affiliés au groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans le sud de l'archipel.

M. Duterte, 72 ans, a été élu en 2016 après avoir promis d'éradiquer le trafic de drogue en faisant abattre jusqu'à 100.000 trafiquants et toxicomanes présumés.

Depuis son arrivée au pouvoir voici 16 mois, la police a annoncé avoir abattu 3.967 personnes.

Des inconnus ont tué 2.290 suspects dans des affaires de drogue.

Des milliers d'autres personnes ont été abattues dans des circonstances non élucidées, selon les chiffres de la police.

Le président reste très populaire dans l'archipel.

Les Philippins estiment que la sécurité s'est améliorée sous sa présidence.

Mais ses opposants l'accusent d'orchestrer des meurtres extrajudiciaires en masse, perpétrés par des policiers corrompus et des miliciens.

Lorsque les journalistes ont demandé à M. Duterte s'il ne pensait pas que M. Trump évoquerait les meurtres extrajudiciaires, il a répondu: «Je suis sûr qu'il n'en parlera pas.»

TURQUIE:

34 suspects de lien avec Daech arrêtés à Istanbul

La police d'Istanbul a arrêté hier au moins 34 ressortissants étrangers soupçonnés d'avoir des liens avec le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans le cadre d'opérations antiterroristes menées dans six quartiers de la ville.

Les suspects auraient projeté de perpétrer des attentats et auraient déjà combattu pour le groupe, selon le quotidien *Daily Sabah*, qui précise que des ressources numériques et des documents liés à l'EI ont également été saisis pendant ces opérations.

«Les suspects devraient être expulsés au terme de la procédure», ajoute le journal.

Au total, 82 étrangers soupçonnés d'appartenir à l'EI ont été arrêtés vendredi à Istanbul dans le cadre des opérations de lutte de la Turquie contre le groupe terroriste en déroute en Syrie et en Irak, qui ont conduit à l'arrestation de nombreux autres suspects ailleurs dans le pays.

TURQUIE-ETATSUNIS

La Turquie dément avoir offert de l'argent en échange de Gülen

L'ambassade de Turquie à Washington a qualifié samedi de «sans fondement» des allégations selon lesquelles la Turquie aurait offert plusieurs millions de dollars aux Etats-Unis en échange de l'extradition du prédicateur Fethullah Gülen, accusé par Ankara d'avoir fomenté le putsch manqué de 2016.

«Toutes les allégations selon lesquelles la Turquie aurait recouru à des moyens en dehors de l'Etat de droit pour l'extradition de Fethullah Gülen sont entièrement fausses, ridicules et sans fondement», a déclaré l'ambassade dans un communiqué publié sur Twitter. Ankara accuse Fethullah Gülen d'être le cerveau de la tentative de coup d'Etat menée dans la nuit du 15 au 16 juillet 2016 et au cours de laquelle près de 250 personnes sont mortes. M. Gülen, installé aux Etats-Unis depuis 1999, dément toute implication.

Les appels répétés de la Turquie pour son extradition sont restés à ce jour sans réponse.

L'ancien conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, Michael Flynn, est soupçonné d'avoir envisagé de livrer à la Turquie Fethullah Gülen en échange de plusieurs millions de dollars, ont indiqué vendredi des médias américains.

Selon la télévision NBC et le quotidien *Wall Street Journal*, le procureur spécial Robert Mueller s'intéresse à une réunion entre M. Flynn, son fils Michael Flynn Jr et des hauts responsables du gouvernement turc tenue entre la victoire de Donald Trump à la présidentielle le 8 novembre 2016 et son entrée en fonctions le 20 janvier suivant. Selon NBC, la rencontre aurait eu lieu en décembre 2016 dans un club huppé de New York. Les Turcs auraient offert à M. Flynn «15 millions de dollars au maximum pour livrer Fethullah Gülen au gouvernement turc».



Les Slovènes ont commencé à voter hier pour élire leur président, lors d'un second tour pour lequel le chef de l'Etat sortant de centre gauche Borut Pahor est donné favori.

M. Pahor, un ancien Premier ministre social-démocrate, avait espéré une réélection au premier tour, que lui promettaient les sondages, mais n'avait pu rassembler que 47,10% des voix, sur fond d'abstention record, à plus de 55%. Quelque 1,7 million d'électeurs sont appelés aux urnes. Les premiers résultats seront connus dans la soirée

SLOVÉNIE

Les Slovènes élisent leur président

après la fermeture des bureaux de vote à 19H00 (17H00 GMT).

Le chef d'Etat sortant, âgé de 54 ans, est opposé à un ex-comédien, Marjan Sarec, élu local de 39 ans qui a obtenu 24,93% des voix face à sept autres candidats, en faisant notamment campagne sur le rejet des élites.

Borut Pahor est crédité de la victoire mais son avance dans les sondages le met à portée de son rival et «le taux de participation sera crucial», selon les observateurs, qui n'excluent pas une mauvaise surprise pour le favori en cas de démobilisation totale des électeurs.

Le chef d'Etat sortant n'a pas ménagé sa peine pour battre le rappel, parcourant plus de 700 km à pied durant la campagne dans ce pays de 2 millions d'habitants, issu de l'ex-Yougoslavie et membre de l'Union européenne depuis 2004.

Surnommé le «président Instagram», M. Pahor a cultivé pendant sa présidence une image de modernité et de proximité avec les citoyens, ce qui lui vaut d'être régulièrement qualifié de «populiste» par les commentateurs et ses ad-

versaires.

Le président sortant se flatte notamment d'avoir plus de 40.000 abonnés sur Instagram, où il poste souvent des images privées.

Une pratique dénoncée notamment par son prédécesseur Milan Kucan, le premier chef d'Etat de la Slovénie indépendante en 1991, qui l'a accusé d'avoir «banalisé» la fonction.

«Je crois que j'ai réussi à entrer en contact avec autant de monde que possible», s'est félicité M. Pahor.

Il est soutenu par le Parti social-démocrate, une formation dont il fut le dirigeant et qui est depuis 2014 membre de la coalition du Premier ministre centriste Miro Cerar.

Nommé Premier ministre en 2008, M. Pahor avait dû quitter ses fonctions en 2011 sur fond de grave crise économique, avant de réussir un retour fulgurant à la présidence en 2012.

La Slovénie a aujourd'hui l'une des croissances les plus dynamiques de l'UE, attendue autour de 4% en 2018.

APS

RÉVOLUTION

DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

La revue *El Djeich* consacre un dossier spécial

Un dossier spécial consacré au 63^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, est publié par la revue mensuelle de l'Armée nationale populaire (ANP) *El Djeich* qui revient sur les nobles sacrifices consentis par les acteurs et témoins de cette glorieuse Révolution, ainsi que sur les crimes odieux perpétrés par le colonisateur français contre un peuple en lutte pour sa souveraineté.

Sous le titre "63^e anniversaire du déclenchement de la Révolution, la concrétisation du défi", le supplément de la revue, étalé sur plusieurs articles, souligne dans l'éditorial que "les générations se succèdent, les gouvernements et les hommes changent, mais le rayonnement de la Révolution de Novembre restera le point d'ancrage de la conscience collective de la nation algérienne et une source d'inspiration pour les peuples épris de paix".

La revue évoque dans son supplément, les batailles héroïques, peu abordées par les historiens, telles que "la bataille de djebel Kadous" et, "la bataille de Laghmouna El Bahri", en novembre 1956 ou encore "la bataille de djebel Lahouar" ainsi que la bataille de djebel Doukhane" en novembre 1960.

Les crimes et massacres odieux

perpétrés par le colonisateur français contre un peuple engagé dans un combat héroïque ont également été longuement dénoncés dans le supplément de la revue tels que les multiples génocides commis par la France dans sa politique d'extermination, les enfumades, ou encore l'utilisation des armes chimiques et les essais nucléaires contre la population de Reggane. Dans un autre article, le supplément d'El Djeich, rappelle par ailleurs, que l'information a constitué une des armes efficaces face au colonisateur français et sa machine de propagande, visant à isoler la Révolution de son peuple.

Il en est de même pour le cinéma, souligne El Djeich qui considère que celui-ci a été un moyen de lutte au même titre que le fusil.

Les témoignages et mémoire de moudjahidine ayant rejoint les maquis

FRANCE : Un cimetière du Moyen-Age découvert au Mont Saint-Michel



Un cimetière datant du Moyen-Age a été découvert à l'abbaye du Mont Saint-Michel au nord-ouest de la France, a annoncé l'Institut français de recherches archéologiques préventives (Inrap).

"La fouille en janvier 2017 du cimetière nous a permis de mettre au jour une quarantaine de sépultures dans des états de conservation variés (peu sont complètes)", a indiqué à l'AFP Elen Esnault, responsable de l'opération à l'Inrap.

Ce cimetière a été "en partie abandonné" au milieu du XIII^e siècle au moment de la construction d'une enceinte fortifiée, a précisé Mme Esnault. Il a été découvert fin 2016, sous la rue principale, à l'occasion de travaux de réfection des canalisations, selon l'Inrap. Il se trouvait un rayon de 30 m autour de l'église paroissiale Saint-Pierre. Ces

recherches ont permis de mettre en évidence que le village du Mont Saint-Michel s'était "resserré au XIII^e siècle" alors qu'il était "plus étendu à l'origine", poursuit la chercheuse. "On peut imaginer que le village s'est resserré pour mieux se protéger, après l'attaque des Bretons en 1204 au cours de laquelle il a été incendié, et a probablement subi des destructions assez importantes", poursuit Mme Esnault.

Le rempart du XIII^e siècle a été démonté pour être reconstruit au XIV^e siècle sur son tracé actuel, et le village s'est progressivement à nouveau étendu, selon cette spécialiste en archéologie du bâti. Des analyses au carbone 14 sont en cours afin de savoir de quand date la création du cimetière. Les résultats devraient être connus début 2018, selon l'Inrap.

APS



Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, en visite de travail et d'inspection



par conviction et par devoir ont par ailleurs été cités par la revue qui a voulu mettre en avant ces acteurs valeureux, ceux encore en vie, entre médecins et infirmiers qui ont été d'un apport indéniable à la Révolution en apportant assistance aux blessés dans les maquis et aux populations algériennes dans les campagnes.

Enfin, un hommage a été rendu aussi à toutes les moudjahidate qui ont sacrifié leur jeunesse par amour pour la souveraineté de leur pays. Plusieurs témoignages ont été ainsi publiés, pour saluer leur héroïsme, ainsi qu'un long entretien avec Djamilia Boupacha, symbole de l'Algérie en lutte contre l'occupant.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : Chlef
Daïra : Ouled Fares
Commune : Chettia

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°: 06/2017

LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 098402249024426

Le président de l'APC de CHETTIA par intérim, lance un Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de réaliser le projet : **Aménagement En Béton Bitumineux de la route principale passant par mosquée El Bardoas.**

Les entreprises ou groupement d'entreprises répondant aux capacités minimales suivants :

1. La qualification et classification catégorie 04 et plus en activité principale travaux publics en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
2. Les Références professionnelles pour les cinq dernières années pour les travaux similaires marchés Ou convention fixés au minimum à Deux (02) Projets (2012-2013-2014-2015-2016).
3. Les Bilans financiers des 03 dernières années (2014-2015-2016) approuvés par les Services des impôts dont le montant ne sera pas inférieur à 15,000,000 DA, les intéressés par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges dès la parution du présent avis, dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès du siège de l'APC de CHETTIA, Bureau des marchés. La remise du dossier se fera contre paiement d'un montant non remboursable de Cinq Mille Dinars (5,000,00 DA) pour chaque projet auprès du régisseur communal.

Les offres seront accompagnées des pièces suivantes :

A- LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

1. Déclaration de candidature dûment remplie, lisible, signée, paraphée et datée + cachet du soumissionnaire.
2. Déclaration de probité dûment remplie, lisible, signée, paraphée et datée + cachet du soumissionnaire.
3. Copie du Certificat de qualification et classification professionnelle Activité Principale Travaux Publics Catégorie 04 et plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis
4. Les Références professionnelles pour les travaux similaires (marchés ou convention) Secteur Travaux Publics pour les cinq dernières années (2012-2013-2014-2015-2016)
5. Copie de Statut de l'entreprise pour les personnes morales
6. Copie de bilans financiers des 03 dernières années (2014-2015-2016) approuvés par les services des impôts.
7. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes engageant pour le compte de l'entreprise
8. Copie d'Attestation d'identification bancaire (RIB)

B- OFFRES TECHNIQUE :

1. Déclaration à soussigner dûment remplie, lisible, signée, paraphée et datée + cachet du soumissionnaire
2. CPS signé et paraphé, portant la mention manuscrite « lu et accepté »
3. Copie du Certificat de qualification et classification professionnelle Activité Principale Travaux Publics Catégorie 04 et plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
4. La déclaration annuelle des salaires (DAS) 2016 visé par CNAS + attestation de travail pour le chef chantier ou gérant des travaux + diplômes en spécialité

demandeur dans le cahier des charges + attestation d'affiliation pour les nouveaux recrutés.

5. Copie des Cartes Grise, ou des factures + Attestation d'assurance en cours de validité à la date d'ouverture des plis pour le matériel mobil et PV de l'huissier ou expert en automobile pour le matériel immobilier, la durée entre le PV et la date d'ouverture ne dépassant pas 02 ans.
6. Planning de réalisation.
7. Reçu de versement des droits du cahier des charges
8. Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général lorsqu'il s'agit d'une société moins de 03 mois, en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
9. Un mémoire technique justificatif, conformément à l'article 19 du cahier des charges

C- OFFRES FINANCIÈRES :

1. Lettre de soumission dûment remplie lisible, signée, paraphée et datée + cachet du soumissionnaire.
2. Bordereau des prix unitaires dûment remplie, signée, paraphée et datée + cachet du soumissionnaire
3. Devis quantitatif et estimatif dûment remplie, lisible, signée paraphés et datés + cachet du soumissionnaire
4. Définition des prix.
5. Les pièces doivent comporter le dossier de candidature avec offre technique et une offre financière. Chaque Offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise et la référence de l'appel d'offre « Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales » son objet.....

indiquant la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE » « TECHNIQUE » ou « FINANCIERE » selon le cas. Les enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe séparée et cachetée comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres » « Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 06/2017 En citant l'intitulé de projet ».

Adressees à M. le président de l'Assemblée populaire communale de GHETTIA et déposée au secrétariat générale. La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à la date de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale (Français et Arabe) le jour et l'heure limite de dépôt des offres de 08 heures jusqu'à 12 H, et le jour et l'heure d'ouverture, des plis techniques financières et candidatateur correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 H00 dans une séance publique, pendant la même séance à la date et à l'heure d'ouverture des plis. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant :

Les soumissionnaires resteront engagée par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limitée de dépôt des offres.

MUSIQUE

La cantatrice Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li de retour à Alger

La cantatrice française Aurélie Loilier et la pianiste chinoise Qiaochu Li ont marqué, samedi soir, leur retour à Alger avec un concert de grande qualité, dédié au chant lyrique et aux grands noms de la musique d'opéra universel.

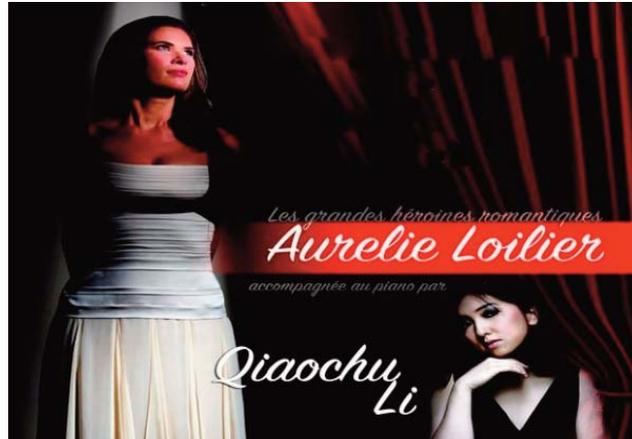
Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, le récital, intitulé «Enchanteresses», invite à méditer le génie créatif des grands compositeurs de musique classique, mettant en valeur le talent et la virtuosité du duo de musiciennes.

Présentée pour la deuxième fois à Alger, Aurélie Loilier, soprano à la voix cristalline, qui prend du volume dans la force d'interprétation et Qiaochu Li au jeu époustoufflant de maîtrise, de technique et de dextérité, ont embarqué, 80mn durant, le public -peu nombreux- dans un voyage onirique qui a regroupé les œuvres de grands compositeurs d'opéras universels.

Les deux artistes ont brillamment rendu une quinzaine d'œuvres alignant les extraits d'opéras, «Soir d'Hiver», «L'éternelle idole» et «Charme du jour» d'Augusta Holmès, «Don Pasquale, air de Norina: «Quel guardo il cavaliere+» de Gaetano Donizetti, «Gianni Schicchi, air de Lauretta, + O mio babbino caro+» de Giacomo Puccini et « La Wally, air de Wally, + Ebben ? Ne andro lontana+» d'Alfredo Catalani.

Enchaînant avec douceur et savoir faire, le duo a étalé, «Chanson de Solveig» d'Edvard Grieg, «Youkali» de Kurt Weill, «Les filles de Cadix» de Léo Delibes, «Norma, air de Norma: + Casta Diva+» de Vincenzo Bellini et «Air de Violetta: +Addio del passato+», ainsi que «Sempere libera», deux extraits de «La Traviata» de Giuseppe Verdi, permettant au public d'apprécier et de vivre pleinement «un registre musical peu existant», de l'avis d'une spectatrice, dans le répertoire de la musique symphonique en Algérie.

La cantatrice Aurélie Loilier, à la voix empreinte d'un puissant vibrato et d'une tessiture large a fait montre de toute l'étendue de son talent, entraînant Qiaochu Li, au doigté magique, dans les nuances d'un exercice difficile, dans une prestation qui a mis en valeur toute l'expérience et le profes-



sionnalisme du duo, présent à Alger après une tournée d'une semaine qui l'a mené à Tlemcen, Constantine et Oran. Dans un élan lyrique de haute facture, les pièces interprétées racontent l'amour, la gloire, la mélancolie, la joie, le rêve, la tristesse ou encore la vie, soutenues par des musiques aux variations multiples et aux couleurs esthétiques. La cantatrice a conclu avec «Oumin», une pièce de l'icône de la chanson orientale, Faïrouz, donnant du plaisir à l'assistance qui a pris part au voyage dans un silence religieux imposé par la solennité du moment.

«Nous sommes très heureuses et honorées de nous produire pour la deuxième fois à Alger dans ce lieu prestigieux et devant ce merveilleux public », a déclaré Aurélie Loilier, appuyée par le sourire de Qiaochu Li.

Après de longues études de chant et de piano, Aurélie Loilier s'est produite, comme chanteuse, sur les scènes de différentes salles du monde entier.

Au cinéma comme au théâtre, elle a été distribué comme actrice-chanteuse et incarné de nombreux person-

nages d'opéra qui lui ont valu plusieurs participations à différents festivals.

Auteure de plusieurs diplômes d'études supérieures dans de grandes écoles de musique en Chine et en Europe, Qiaochu Li, a obtenu de nombreux prix dans différents grands concours, dont «Le prix spécial Bartok, +The 13th Asia+», «Premier prix de Lisma International Music Competition» à New York (USA) et le prix «Les Clés d'or, degré d'excellence» en France, se consacrant actuellement à la musique de chambre, à travers plusieurs tournées en Europe et en Asie avec de grands noms de la musique.

Aurélie Loilier vient d'enregistrer avec Qiaochu Li, un CD de mélodies de la grande compositrice française Augusta Holmès (1847-1903).

Sous l'égide du ministère de la Culture, le concert lyrique «Enchanteresses» est organisé par l'Office national de la Culture et de l'Information (Onci), en collaboration, entre autres institutions, avec l'Opéra d'Alger et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda).

TUNISIE :

«The train of salt and sugar» (Mozambique) primé par le festival de cinéma de Carthage



L'épopée d'un train à travers le Mozambique en pleine guerre civile, «The train of salt and sugar» s'est adjugé le Tanit d'or, récompense suprême des Journées cinématographiques du Carthage (JCC) dont la 28e édition s'est achevée samedi soir à Tunis. Ce festival, un des événements culturels phares en Tunisie, est dédié aux films arabes et africains. Le long-métrage du réalisateur brésilien Licinio Azevedo qui réside au Mozambique, suit à la façon d'un western le périlleux trajet d'un convoi parti échanger du sel contre du sucre en traversant des zones rebelles, en 1989, alors que le pays est déchiré par la guerre.

Le Tanit d'argent a été décerné à un film d'Afrique du Sud, «Les initiés» du réalisateur John Trengove.

Le Tanit de bronze est quant à lui revenu au film marocain «Volubilis» du réalisateur Faouzi Bensaidi, une chronique sociale critiquant le libéralisme forcené.

Parmi les documentaires, outre «Ghost Hunting», du Palestinien Raed Andoni, le jury a notamment primé avec un Tanit de bronze «Au-delà de l'ombre».

LITTÉRATURE

Dimension maghrébine pour les 8^{es} journées littéraires de Tébessa



Les 8èmes journées littéraires de Tébessa qui s'ouvriront aujourd'hui à la maison de la culture Mohamed-Chebouki de cette ville auront cette année une dimension maghrébine, a indiqué samedi la chargée de la programmation à cet établissement, Mme Zoubida Boutouil. Plus de 80 écrivains et poètes de 25 wilayas du pays dont Mohamed Tine (président de l'association El Djahidhya), Youcef Chagra (président de l'Union des écrivains algériens), Youcef Foughali et Chama Derouiche prendront part à cette rencontre traditionnelle, selon la même source. Les écrivains libyens Allaa-Eddine El-Farjani, Salma Mohamed Salah et Omar Abdeyem El-Bachir et les tunisiens Abdallah El-Kacemi, Saber El-Absi et Wassila Mouilehi seront également présents durant ces journées. Selon les organisateurs, cette manifestation de trois jours se tiendra à la salle des congrès et donnera lieu à l'organisation d'un atelier de formation à l'écriture et des visites vers des sites archéologiques de la ville de Tébessa.

APS

ALGER

Exposition collective de cinq peintres

Une exposition collective d'œuvres d'artistes plasticiens, explorant le symbole et le style figuratif dans la peinture mais aussi l'aspect contemporain dans la poterie et la céramique, a été ouverte samedi à Alger. Organisée par la galerie «Les Ateliers Bouffée d'Art», l'exposition intitulée «Sagadar» a réuni les œuvres de Belkis Sergoua, Samia et Rachida Merzouk, Jaoudet Guassouma, et Karim Sergoua. Avec une touche contemporaine, les plasticiens Rachida et Samia Merzouk proposent aux visiteurs de petits objets de décoration en poterie et en céramique, re-

visitant des amphores, des lats et des khamssa (main de Fatma). Dans ces objets du quotidien, plusieurs références à d'autres métiers de l'artisanat se rencontrent dans des œuvres en céramique qui empruntent à la vannerie, la dinanderie ou encore le cuir leurs motifs et aspect.

Le peintre Karim Sergoua expose pour sa part une collection puisant dans les symboles et les couleurs chaudes exprimant, dans des toiles comme «Eux et nous», «La famille qui avance», «Je ne vous ai pas compris» ou encore «Présences innocentes», une réalité et des

bouleversements sociaux souvent incompris. Dans un style plus recherché, invitant à la réflexion, le peintre propose une série d'œuvres où le trait, toujours masqué par une épaisse couche de blanc, est à peine suggéré au visiteur pour exprimer des émotions et des idées souvent liées à l'innocence, la purification et la méditation. Karim Sergoua diversifie aussi les supports en proposant quelques travaux réalisés sur le bois de récupération à l'image de «Fichés...», des portraits abstraits, entourés de clous dorés, ou «Les dos courbés», réalisés sur une planche à linge. Plus

sieurs œuvres du plasticien Jaoudet Guassouma sont également proposées aux visiteurs dans une collection contemporaine, dénuée de contraintes dont «Talsut», «Mekanik», ou encore «T>wesswiss», des travaux proches du Pop'art et de la figuration. Pour sa part l'artiste peintre Belkis Sergoua a exposé une série de portraits, «Parenthèses» et «Diplopie», très proches du dessin assisté par ordinateur, fixant la perception propre d'un visage ou d'une main. L'exposition «Sagadar» est visible jusqu'au 30 novembre à la galerie «Les Ateliers Bouffée d'Art».

TÉBESSA :

Présentation mercredi de la pièce "El Miaradj" au TNA

La générale de la pièce théâtrale "El Miaradj" des anciens adhérents de l'atelier du théâtre de la maison de la culture de Tébessa sera présentée mercredi prochain sur les planches du Théâtre national algérien (TNA), a indiqué hier à l'APS, le réalisateur de l'œuvre, Seddik Medjahidi.

Sur un texte de Yahia Bouzariata, la pièce aborde le phénomène de l'ex-

trémisme et de l'intolérance dans le monde et particulièrement dans les pays arabes, a précisé le réalisateur détaillant que "El Miaradj" plonge également dans le fléau de la radicalisation des jeunes, "proies faciles des organisations et groupes terroristes".

L'œuvre est "le fruit d'un effort collectif" de jeunes issus de l'atelier du théâtre de la maison de la culture

Mohamed Chebouki de Tébessa et dont l'ambition est "de faire évoluer le quatrième art à l'antique Théveste", a encore ajouté le metteur en scène.

Campée par Merouane Ben Tiba et Abdelkader El-fkayer, la pièce "El Miaradj" sera présentée à Tébessa avant d'entamer une tournée dans plusieurs wilayas, a-t-on conclu.

SPORT / PATINAGE
ARTISTIQUE :**Blessé, le champion olympique japonais, Hanyu, espère revenir dans un mois**

Le Japonais Yuzuru Hanyu, champion olympique de patinage artistique, qui doit défendre son titre aux JO d'hiver de Pyeongchang, s'est blessé jeudi aux ligaments de la cheville droite, et doit observer « dix jours de repos complet » selon les médecins, mais il espère revenir à la compétition dans un mois, a-t-il affirmé hier.

« J'espère être entièrement remis dans trois ou quatre semaines, mais c'est provisoire.

Je vais travailler dur sur mon traitement et ma rééducation pour être prêt à temps pour les Championnats nationaux prévus du 20 au 24 décembre prochain, et qui seront qualificatifs pour les JO, a détaillé dans un communiqué le patineur de 22 ans qui a déclaré forfait vendredi pour le Trophée NHK (10-12 novembre à Osaka).

« En vérité, il ne reste que peu de temps avant les Jeux de Pyeongchang », a-t-il déclaré à la chaîne nationale NHK.

« J'espère être de retour sur la glace en étant complètement guéri de ma blessure. » Le patineur s'est blessé jeudi à Osaka, lors d'un entraînement, alors qu'il tentait d'exécuter un quadruple lutz et les ligaments de sa cheville droite, qui s'est tordue dans la chute, ont été touchés. Hanyu avait terminé cette séance d'entraînement, mais n'a pas pu défendre son titre au Trophée NHK, qu'il a remporté les deux dernières années. En son absence, c'est le Russe Sergei Voronov qui a remporté l'épreuve.

VOILE / CHALLENGE DES
MÉDIAS :**La première édition le 8 décembre à Alger-Plage (Fédération)**

Une nouvelle compétition nationale de voile, destinée uniquement aux journalistes et intitulée « Challenge des médias » sera lancée le 8 décembre 2017 à Alger-Plage, a annoncé hier la Fédération algérienne de la discipline (FAV).

« Les journalistes vont naviguer en groupe et chaque bateau représentera un média » a précisé la FAV dans un communiqué, ajoutant avoir pris cette initiative avec l'espoir de « vulgariser un peu plus la discipline » tout en « renforçant l'esprit d'équipe entre les journalistes d'un même média ».

Cette première édition du Challenge des médias se déroulera sous le slogan « Aventure, dépassement de soi, esprit d'équipe et plaisir » a ajouté la FAV dans un communiqué.

Un projet qui s'inscrit dans la continuité des nombreuses initiatives préalablement prises par la Fédération algérienne de voile, dans sa quête de faire connaître un peu mieux cette discipline, y compris aux journalistes, qui bien souvent maîtrisent d'autres sports, comme le football, le basketball et le handball.

HANDISPORT/TOURNOI

Le Raja Batna domine le premier tournoi national de volley-ball assis à Oran

Le Raja Batna a dominé le 1er tournoi du championnat d'Algérie de volley-ball assis hommes, disputé vendredi et samedi au palais des sports Hamou Boulélis d'Oran.

Cette compétition, organisée par le club AS Mohamed Boudiaf d'Oran, en collaboration avec la ligue wilaya de handisports, a regroupé neuf formations, à savoir le C.S.H Ouargla, CSH Biskra, Raja Batna, CSH Amizour Bejaia, CSH Guerouaou Blida, Ithad et l'AS Ain-Merane de Chlef, CSH Médéa et l'association 'Mohamed Boudiaf' d'Oran.

La première phase de ce

championnat mondial comprend six tournois, à l'issue desquels les quatre classés premiers disputeront la phase play-off,

JUDO / CHAMPIONNATS DU MONDE 2017 «OPEN» :

Les Algériens Lili et Temmar précocement éliminés

Mohamed Mehdi Lili et Nadjib Temmar, les deux judokas algériens de plus de 100 kg, engagés dans les championnats du monde «Open» actuellement en cours à Marrakech (Maroc), ont été éliminés samedi, dès leur entrée en lice dans cette compétition, respectivement au premier et au second tour.

Lili a été versé dans la Poule

prévue chez le leader du classement. Le second tournoi national aura lieu en décembre prochain à Ouargla, suivi de

quatre autres tournois chaque mois, respectivement à Médéa, Chlef, Batna et Souk-Ahras, selon les organisateurs.

La compétition, organisée les 11-12 novembre, a drainé la par-

ticipation de 58 athlètes (40 messieurs et 18 dames), représentant 28 pays, à savoir : Algérie, Azerbaïdjan, Autriche, Belarus, Belgique, Bosnie Herzégovine, Cameroun, Cuba, République tchèque, France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Israël, Kirgystan, Liban, Mongolie, Pays-Bas, Roumanie, Russie, Sénégal, Afrique du Sud,

Tunisie, Ukraine et le pays organisateur, le Maroc.

Avec un total de sept athlètes engagés (4 messieurs et 3 dames), la Russie enregistre le taux de participation le plus élevé, devant Cuba, la France, la Géorgie et le Maroc, tous avec quatre judokas, alors que le Japon n'en a engagé que trois.

PÉTANQUE/MONDIAL-2017 (JUNIORS FILLES):

Les Algériennes (en tripléte et au tir de précision) échouent au pied du podium

Les représentantes algériennes à la 16e édition du Championnat du Monde (juniors) de pétanque qui s'est clôturée à Kaihua (côte Est de la Chine), ont échoué au pied du podium, en tripléte et au concours du tir de précision, après avoir été sorties en quarts de finale joués, samedi, rapportait hier le site de la Fédération internationale de pétanque et jeu provençal (FIPJP).

Au concours de tripléte (équipe de trois joueuses), le trio composé de Nadia Agouni, Amel Benabdelmalek et Ranya Kouadri, a été éliminée en quart de finale par l'Italie (12-13), dans une partie très disputée et qui pouvait sourire aux Algériennes, si ce n'était le manque d'expérience qui était très visible durant la partie et déterminant en fin sa fin.

Pourtant, les coéquipières de Agouni avaient bien entamé le concours qui a réuni 43 équipes filles de 42 nations, en se distinguant durant les cinq premiers tours qualificatifs, devant respectivement, l'Inde (13-0), l'Allemagne (13-12), l'Espagne (12-11) et l'Angleterre (13-9), avant de perdre face à la Chine (10-05).

Ce score de quatre succès contre une défaite avait qualifié l'équipe algérienne aux 8è de finale du concours. Face à l'Australie pour le compte du 8è de finale, les protégées de l'entraîneur national, Ramdane Ghersi ont éliminé facilement, l'Australie (13-3), avant de per-



dre en quart face à l'Italie (12-13). Le titre mondial a été remporté par la France devant Madagascar (13-6).

Au concours de tir de précision, l'Algérie était représentée par la jeune Nadia Djabri dont le chemin s'est arrêté aussi au pied du podium.

Djabri a été éliminée en quart de finale par la Thaïlandaise Wongchuej Phantipha (son vis-à-vis), lors de la partie et qui a réalisé plus de points que l'Algérienne (33 contre 26).

D'ailleurs, la Thaïlandaise a pu atteindre la finale qu'elle a perdu devant la Cambodgienne, Ke Leng vainqueur du concours avec 43 points

contre 38. La tireuse Nadia Djabri s'était qualifiée pour les quarts de finale en réalisant 35 touches en 5 rounds, ex-aequo avec l'Italienne Vanessa, alors la première place des qualifications était revenue Ke Leng (Cambodge) avec 46 points.

Chez les juniors garçons Hmdia Zerrouk avait pris la 5è place au tir de précision après sa courte défaite face au Thaïlandais Doninchai Kanasak (28-30), alors que l'équipe de la tripléte a été éliminée en 8è de finale par la Belgique (7-13), après quatre succès aux cinq premiers tours de qualifications.

« Le constat que je fais personnellement de cette

honorale prestation des équipes algériennes dans ce mondial, est que nos athlètes entament bien la compétition, mais fléchissent à l'approche du but (podium), par manque de confiance, de fatigue ou de concentration.

Dela, je crois qu'un travail psychologique est plus que nécessaire, surtout pour nos jeunes juniors, en prévision des prochaines échéances internationales », a tenu à expliquer Mohamed Yacine Kafi, ancien bouliste et actuel membre du bureau exécutif de la fédération internationale de boules (FIB) et président de la Confédération africaine de Raffa (CAB).

Les sélections algériennes qui avaient disputé le Mondial (juniors) de Kaihua:

Garçons, entraînés par le coach Sid Ali Isseri: Billel Azzouz, Mohamed Kaleche, Abdelmalek Merizi, Hima Zerrouk. Filles, entraînés par Ramdane Ghersi: Djabri Nadia, Agouni Nadia, Kouadri Ranya et Benabdelkader Amel.

TENNIS / TOURNOI PROFESSIONNEL "BBVA OPEN DE VALENCE" :

L'Algérienne Ines Ibbou sur la liste d'attente

La joueuse de tennis algérienne Ines Ibbou s'est portée candidate pour le "BBVA Open de Valence",

un tournoi du circuit professionnel féminin, prévu du 20 au 26 novembre 2017 en Espagne, suivant la pré-liste d'admission, dévoilée dimanche par les organisateurs.

La championne d'Afrique de 2015 se trouve actuellement sur la liste d'attente, où elle figure à la 21e position, avec la possibilité d'être retenue pour les qualifica-

tions, si des places se libèrent prochainement, suite au désengagement de certaines candidates déjà admises. L'Algérienne de 18 ans pourrait alors se voir acceptée pour ce tournoi à 25.000 USD, prévu sur les courts en terre battue du Tennis Club de Valence. Une ville dont elle fréquente l'Académie sportive depuis plus d'un an. Après un parcours épique en Tunisie, où elle remporté entre autres un simple et un double, Ibbou est retournée dernièrement en Espagne, où elle a déjà pris part à trois tournois professionnels, respectivement : Riba Roja De Turia (16-22 octobre), le 13e Open de San Cugat (30 octobre-5 novembre), et Vinaros (6-12 novembre).

LIGUE 1 MOBILIS (11^E JOURNÉE.): Exploit du CSC à Bologhine, la JS Saoura seul dauphin

Le leader CS Constantine, vainqueur sur le terrain de l'USM Alger (2-1), réalise une excellente opération lors de 11^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football jouée jeudi et samedi, en creusant l'écart sur l'un de ses plus sérieux concurrent pour le titre l'ES Sétif, (tenante du titre) accrochée chez la lanterne rouge, l'USM Blida (0-0), alors que la JS Saoura s'est emparée seule de la deuxième place après son succès contre l'USMBA (1-0).



Les «Rouge et Noir» qui comptent encore trois matches en retard (MC Alger, ES Sétif et US Biskra), pensaient avoir fait l'essentiel en ouvrant le score par Yaya (ex-MO Bejaia) dès la 11^e minute, mais le retour en force des hommes de l'entraîneur Amrani, en 2^e période, leur a permis de renverser la vapeur grâce à deux têtes du buteur Abid (58^e) et Dehar (73^e), et continuer du coup leur belle chevauchée en tête

Résultats et classement

Jeudi :

NA Hussein-Dey - MC Alger (1-0)
Paradou AC - US Biskra (1-0)

Samedi :

USM Blida - ES Sétif (0-0)
DRB Tadjenanet - USM El-Harrach (1-1)
JS Kabylie - CR Belouizdad (2-2)
MC Oran - Olympique Médéa (2-0)
USM Alger - CS Constantine (1-2)
JS Saoura - USM Bel-Abbes (1-0)

Classement :

	Pts	J
1). CS Constantine	24	11
2). JS Saoura	20	11
3). ES Sétif	17	10
--). Paradou AC	17	11
--). MC Oran	17	11
6). CR Belouizdad	16	11
7). MC Alger	15	10
8). JS Kabylie	14	11
9). USM Bel-Abbès	13	11
--). NA Hussein-Dey	13	11
11). USM Alger	12	8
--). Olympique Médéa	12	11
13). DRB Tadjenanet	11	11
14). US Biskra	9	10
--). USM El-Harrach	9	11
16). USM Blida	3	11

du classement. Le nouveau dauphin a pour nom, la JS Saoura. Une victoire à domicile devant l'USM Bel-Abbes, grâce au buteur-maison, Djallit (53^e) lui permet de rester à 4 points, du CSC, mais surtout de prendre trois points d'avance sur la meute de poursuivants.

Auparavant, la formation sétifienne qui avait pourtant une tâche plus aisée que les «Sanafirs», a buté sur une courageuse défense de Blida, qui refuse d'abdiquer en dépit de sa mauvaise posture.

Ce semi-échec (0-1) des hommes de Madoui, pourrait être lourd de conséquence pour la défense de son titre. Le MC Oran vainqueur de l'O.

Médéa (2-0), a été également le grand bénéficiaire de cette journée en rejoignant le groupe de tête (17 pts).

Tenu en échec lors de la 1^{re} période, les Oranais ont finalement trouvé la faille en 2^e période suite à un but contre son camp du Médéen Boubakar (57), et un second libérateur de Toumi (67).

Le Paradou AC (17 pts) vainqueur jeudi de l'US Biskra fait également partie du podium, une performance de choix pour un nouveau promu en Ligue 1.

L'autre choc de la journée entre la JS Kabylie et le CR Belouizdad joué sous une pluie battante, s'est terminé sur un score de parité (2-2).

Le CRB qui court derrière sa 4^e victoire, après avoir gagné les 3 premières journées, a décroché un précieux point, alors que la venue d'Ait-Djoudi à la barre technique des Canaris, n'a pas donné le déclic tant attendu.

En revanche, la belle série du MC Alger s'est arrêtée net devant son voisin algérois du NA Hussein-Dey.

Un but assassin du Nahdiste Bouaouidat (90) a privé les «Doyen» d'une place sur le podium, alors que le Nasria qui va se séparer de son entraîneur Nabil Neghiz remonte sensiblement au milieu du tableau.

Le match des mal-classés, DRB Tadjenanet-USM Harrach s'est terminé sur un nul (1-1) qui arrache beaucoup plus les Harrachis.

Ces derniers ont mené au score depuis la 7^e minute, grâce à Banouh, ont

été rejoints en 2^e période par Haddad (70^e).

LIGUE 1 (RÉSERVES) 11^E JOURNÉE : L'ES Sétif seul aux commandes

L'ES Sétif a repris seul les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis "réserves" de football, après son succès samedi sur le terrain de l'USM Blida (0-1) comptant pour la 11^e journée, disputée jeudi et samedi. A l'issue de cette nouvelle victoire, l'ESS se retrouve seule en tête du classement avec 23 pts profitant de la défaite de son dauphin Paradou AC à domicile devant l'US Biskra (1-2). L'USM Alger vainqueur du CSC Constantine (1-0) a consolidé sa troisième place avec 20 pts au compteur. Le club algérois peut largement revenir à hauteur de l'Entente dans le cas où il parviendrait à enchaîner les victoires lors de ses rencontres de mise à jour, dont une face aux Sétifiens.

Résultats des rencontres de la 11^e journée

Paradou AC - US Biskra 1-2
NA Hussein Dey - MC Alger 0-0
USM Blida - ES Sétif 0-1
DRB Tadjenanet - USM El Harrach 2-1
USM Alger - CS Constantine 1-0
JS Kabylie - CR Belouizdad 0-1
MC Oran - Olympique Médéa 2-1
JS Saoura - USM Bel-Abbès 2-0

Classement :

	Pts	J
1- ES Sétif	23	9
2- Paradou AC	21	11
3- USM Alger	20	8
4- MC Oran	16	10
-- CR Belouizdad	16	11
6- JS Saoura	15	11
7- USM Blida	14	11
-- USM Bel-Abbès	14	11
9- JS Kabylie	13	11
-- US Biskra	13	10
11- CS Constantine	12	11
-- MC Alger	12	10
-- O. Médéa	12	11
14- NA Hussein-Dey	11	11
-- USM El-Harrach	10	11
16- DRB Tadjenanet	5	11

LIGUE 1 MOBILIS - CLASSEMENT DES BUTEURS : Abid (CSC) conforte sa première place, avec huit réalisations



L'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid a conforté samedi sa première place au classement des meilleurs buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football, en inscrivant son

huitième but personnel lors de la précieuse victoire chez l'USM Alger (1-2) pour le compte de la 11^e journée.

Un résultat qui permet aux Sanafir de consolider leur position de leaders au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 24 points, devant JS Saoura (20 pts), et un groupe de trois clubs : ES Sétif, Paradou AC et MC Oran, ex-aequo à la 3^e place avec 17 points. Le joueur du CSC est suivi par Mustapha Djallit (JS Saoura) qui a offert un succès à son équipe samedi face à l'USM Bel-Abbes (1-0)

en inscrivant l'unique but de la partie.

Oussama Darfalou (USM Alger) et Hamza Banouh (USM El Harrach) sont troisièmes, avec cinq buts chacun.

Le meilleur d'entre eux à la tombée de rideau succèdera à Ahmed Gasmî (NA Hussein Dey), sacré meilleur buteur du précédent exercice avec 14 réalisations, dont 8 pénalités.

Classement des buteurs :

8 buts : Mohamed Amine Abid (CS Constantine)
7 buts : Mustapha Djallit (JS Saoura)
5 buts Oussama Darfalou (USM Alger) Hamza Banouh (USM El Harrach)
4 buts : Badreddine Bahi (Olympique Médéa), Samy Frioui (USM Blida), Atoche Mohamed Hicham (DRB Tadjenanet), Mellal Benamar (USM El Harrach) et Sid-Ali Yahia Chérif (JS Saoura).

LIGUE 2 MOBILIS (11^E JOURNÉE) : L'AS Aïn M'lila seule aux commandes

L'AS Aïn M'lila a repris seule les commandes de la Ligue 2 Mobilis de football en battant le MO Béjaïa (3e) dans le match au sommet de la 11^e journée, disputée samedi et ayant vu l'autre ex-co-leader, la JSM Skikda, se neutraliser (1-1) chez la lanterne rouge, le RC Kouba. Les Crabes avaient tenu bon pendant pratiquement tout le match, avant de s'incliner à quelques encablures du coup de sifflet final, devant Dib, auteur du but victorieux à la 86^e. Un précieux succès pour le leader qui consolide sa première place avec désormais 25 points, au moment où le MOB reste scotché à la 3^e place, avec 21 unités. Soit juste derrière la JSM Skikda, 2^e avec 23 points, après s'être contentée d'un nul face au RC Kouba. L'issue aurait pu être beaucoup plus dramatique pour la JSMS, car le RCK avait réussi à ouvrir la marque dès la 6^e minute de jeu, par Amrane, avant de préserver jalousement ce score jusqu'à l'heure de jeu, où il a fini par concéder l'égalisation devant l'inévitable Mokhtari. Les Skikdis restent ainsi au contact du leader, au moment où le Raed reste cloué dans les abysses classement, avec 7 points. Soit avec deux longues heures de retard sur l'avant-dernier, le CRB Aïn Fakroun, ayant profité de la réception d'un autre mal classé, l'Amel Boussaâda pour remporter un large succès (3-0). Les «Tortues» avaient ouvert le score par Allam dès la 13', avant de doubler la mise par Tatem (26'), et de clôturer le festival par Korichi (56').

De leur côté, «Les Criquets» du CAB Bordj Bou Arréridj ont été cueillis à froid lors de leur déplacement à Relizane, puisque le RCR local les surpris dès la 8^e minute de jeu, grâce à son buteur-maison Mohamed Derrag. Une précieuse victoire pour les Vert et Blanc, qui s'étaient provisoirement hissés à la 4^e place avec 19 points, avant de reculer à la 6^e place en début de soirée, après le déroulement des matchs JSM Béjaïa - MC El Eulma et ASO Chlef - ASM Oran, car les victoires des Béjaouis et des Chéliens leurs ont permis de prendre respectivement les 5^e et 4^e places. Le club de Yemma Gouraya a battu le MC El Eulma (3-0), grâce à Ghanem (16'), Benchaïra (48') et Belgherbi (80'), au moment où l'ASO s'est remis à Benhamla (26') et Attafen (90'+3) pour l'emporter contre l'ASMO (2-0). Le coup de masse de cette 11^e journée a été reçu par le GC Mascara, lors de son déplacement chez le WA Tlemcen, car après avoir tenu bon pendant plus de 90 minutes, ils ont craqué dans le temps additionnel, sur un but assassin de Boughalia (90'+2). Un précieux succès pour le WAT, qui se hisse à la 9^e place du classement général, ex aequo avec le MC Saïda, avec 12 points chacun. Quoi que, le MCS aurait pu s'emparer seul de cette 9^e place s'il avait préservé le score à Batna, où il avait commencé par mener (1-0) grâce à Cheikh Hamidi (22') avant de se faire rejoindre à quelques encablures du coup de sifflet final (1-1). Malgré de gros problèmes internes, ayant conduit l'entraîneur Abbas à démissionner. Le CAB, pourtant réduit à dix après l'expulsion précoce de Dif, n'a rien lâché dans ce match et a réussi à égaliser par Mebarki, sur penalty à la 82'. Un nul au goût de victoire pour le Club des Aurès, secouru par de gros problèmes internes, ayant conduit l'ex-entraîneur en chef, Abbas, à démissionner. C'est d'ailleurs son adjoint, l'ex-défenseur international du club, Salim Arbi qui a conduit l'équipe lors de cette 11^e journée. Malgré ce match héroïque des Chaouis, leur équipe stagne dans une inconfortable position de premier club reléguable, avec 10 points, alors que le MCS respire un peu mieux dans le milieu du tableau, grâce notamment à sa neuvième place.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (7E J) : Résultats

Gr. Centre-Est-
 JS Azazga - SA Sétif 1-0
 CA Kouba - CRB Ouled Djellal 0-1
 IRB Aïn Lahdjer - FC Bir El Arch 4-0
 AS Bordj Ghdir - NRB Ouled Derradj 1-1
 USM Sétif - Hydra AC 1-0
 MB Bouira - OM Ruisseau 3-2
 IRB Berhoum - CRB Aïn Djasser 3-1
 DRB Baraki - MB Hasse Messaoud 3-2

Gr. Centre-Ouest
Vendredi :
 MCB Oued Sly - ARB Ghris 3-1
Samedi :
 JSM Chéraga - HB El-Bordj 0-0
 IRB Bou Medfaa - USM Chéraga 1-0
 ORB Oued Fodda - ES Berrouaghia 1-0
 CRB Froha - CRB Boukadir 2-0
 IRB Aflou - FCB Frenda 4-1
 IRB Laghouat - USB Tissemsilt 1-1
 SC Aïn Defla - RA Aïn Defla 1-2

Gr. Est
Vendredi :
 MSP Batna - ESB Besbes 1-0
 NASR El Fedjoudj - NRC Boudjelbana 0-0
Samedi :
 NT Souf - US Souf 3-0
 ES Bouakeul - ASC Ouled Zouai 2-0
 AB Barika - ES Guelma 2-1
 NRB Grarem - NRB Telaghma 0-0
 IRB Robbah - WM Tébéssa 2-0
 ORBB Ahmed - IRB El Hadjar 0-1

Gr. Ouest
 JSM Tiaret - JS Emir Abdelkader 4 - 1
 CC Sig - MB Sidi Chahmi 2 - 1
 WA Mostaganem ù JR.Sidi Brahim 1 - 0
 CRB Adrar - IS Tighennif 1 - 0
 CRB Hennaya - USM Oran 0 - 2
 CR Témouchent - JS Sig 4 - 0
 CRB Sfisef - ZSA Témouchent 1 - 0
 ICS Tlemcen - IRB Aïn Hadjar 4 - 0

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEUR (- 8E JOURNÉE) : Résultats

Gr. Ouest
 SA Mohammadia - ES Mostaganem 5 - 1
 OM Arzew - SCM Oran 1 - 1
 CRB Ben Badis - ASB Maghnia 4 - 1
 MB Hassasna - CRB Aïn Oussera 1 - 1
 US Remchi - CRB Sendjas 1 - 0
 IRB El Kerma - USMM Hadjout 0 - 0
 ASB Maghnia - RCB Oued Rhiou 2 - 1
 ESM Koléa - SKAF Khemis 3 - 1

Gr. Centre
Vendredi :
 US Béni Douala ù WA Boufarik 1-0
Samedi :
 JS Haï El Djabel - NC Magra 1-3
 ES Ben Aknoun - MB Rouïssat 1-0
 RC Boumerdès - NARB Réghaïa 1-0
 CR Beni Thour - JSD Jijel 1-0
 WR M'sila - IB Lakhdarria 1-1
 RC Arbaâ - CRB Dar El Beïda 3-1
 US Oued Amizour - IB Khemis El-Khechna 0-1

MONDIAL-2018/FOOTBALL: 22 policiers blessés dans des échauffourées à Bruxelles après la victoire du Maroc

22 policiers ont été blessés à Bruxelles à l'issue des échauffourées qui ont eu lieu samedi soir après un rassemblement de supporters célébrant la qualification du Maroc pour la Coupe du monde 2018 de football, juste après la fin du match, remporté 2-0 à Abidjan, a annoncé la police, citée par l'agence Belga.

Envoyée sur place dès le coup de sifflet final du match, La police antiémeute a recouru notamment au canon à eau pour contrôler une foule d'environ 300 personnes.

Plusieurs voitures ont été incendiées et des magasins pillés, selon la police.

Des vidéos circulant sur les réseaux sociaux montraient les policiers bloquant à des supporters marocains l'accès à certaines rues, tandis que d'autres fêtaient la qualification sur les marches de la Bourse de Bruxelles, traditionnel lieu de célébrations sportives.

«Agression inacceptable dans le centre de Bruxelles. Le vivre-ensemble implique le respect aussi pour les policiers qui s'engagent pour notre sécurité nuit et jour», a déclaré le ministre de l'Inté-



rieur Jan Jambon hier sur Twitter. Deux heures après la fin du match, les policiers res-

taient déployés en nombre. Le Maroc s'est qualifié pour le Mondial de Russie, après 20 ans d'absence.

Bruxelles compte une importante population d'origine marocaine.

Le Maroc seul pays à ne pas avoir encaissé de but



La sélection marocaine de football a terminé la phase des qualifications à la coupe du monde 2018 avec zéro but en-

caissé, ce qui en fait la meilleure défense, toutes zones confondues. En six matchs dans cette phase des

éliminatoires, les joueurs d'Hervé Renard ont en effet enregistré trois victoires et trois nuls, mais sans encaisser le moindre but. La sélection marocaine avait validé son ticket pour le Mondial russe samedi, après sa victoire en Côte d'Ivoire (0-2) pour le compte de la sixième et dernière journée des éliminatoires.

Les Marocains ont terminé leaders du groupe «C» avec 12 points, devant la Côte d'Ivoire (8 pts), le Gabon (6 pts) et le Mali (4 pts). Le dernier Mondial disputé par le Maroc remonte à 1998, en France.

A l'issue de ces éliminatoires, cinq pays Africains ont obtenu leur billet pour la Russie, à savoir : Nigeria, Egypte, Sénégal, Maroc et Tunisie.

MONDIAL-2018 (PRÉPARATION)/FRANCE: Mandanda titulaire «probable» contre l'Allemagne

Il est «probable» que Steve Mandanda soit titularisé au poste de gardien de but lors du match amical de l'équipe de France contre l'Allemagne, mardi à Cologne, a avancé hier le sélectionneur Didier Deschamps.

«C'est probable, oui», a simplement répondu Deschamps sur TF1 à la question de savoir si le Marseillais garderait les cages mardi comme il l'a fait

contre le pays de Galles vendredi au Stade de France (2-0). Mandanda (32 ans) profite de l'absence sur blessure de Hugo Lloris, portier n°1 dans la hiérarchie et capitaine des Bleus.

Dans le groupe de ce rassemblement de novembre, les deux autres gardiens sont le Parisien Alphonse Areola (aucune sélection) et le Bordelais Benoît Costil (1 sélection).



LIGUE 1 MOBILIS: Une subvention de 50 millions de DA pour l'USM Blida

Une subvention financière de 50 millions de DA a été décidée par le ministère de la Jeunesse et des Sports au profit du club de football de l'USM Blida (Ligue 1 Mobilis), a-t-on appris hier du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé l'affectation d'une subvention de 50 millions de DA au profit de l'USM Blida, dont le versement

se fera par tranches, a indiqué à l'APS Djaâfar Naâr.

Selon le président du club, Halim Chouaib, l'USMB a perçu, à ce jour, un montant de 29 millions de DA de subvention.

Un montant qui sera destiné à la couverture des frais de l'équipe, dont les salaires des joueurs et des entraîneurs, et autres dépenses liées au transport, hébergement et autres.

Il a, aussi, fait part de l'en-

gagement pris, par les autorités locales, d'accorder à son équipe une subvention supplémentaire en 2018, qui va compléter une autre aide de 18 millions de da prévue prochainement de la part de la commune de Blida.

Pour rappel, une rencontre ayant réunie, dernièrement, le secrétaire général de la wilaya Rabah Ait Hocine, avec le président de l'USMB, son entraîneur Mustapha Sbaâ et le re-

présentant des supporters du club, a donné lieu à une décision de conversion de l'auberge de jeunes, sise au stade Mustapha Tchaker, en un restaurant, qui sera exploité par l'USM Blida, outre l'ouverture d'un local pour la vente des maillots de l'équipe et autres gadgets sportifs consacrés à l'histoire de l'équipe au sein du stade des frères Brakni.

M. Naâr a, également, fait part de la signature program-

mée pour bientôt d'une convention entre la commune de Blida et l'USMB, prévoyant la gestion et l'exploitation du stade des frères Brakni par le même club, qui y jouera ses matchs à domicile.

A l'issue de la 11e journée, l'USMB occupe la 16e et dernière place avec un total de 3 points.

UN NOUVEAU CONTRAT POUR STERLING ?

Très bon depuis le début de saison, Raheem Sterling pourrait être récompensé par la direction de Manchester City avec la signature d'un nouveau bail. Selon le Daily Mirror, les Citizens devraient bientôt entamer des pourparlers au sujet du contrat du milieu offensif anglais. Auteur de 7 buts en 9 rencontres de Premier League, l'ancien footballeur de Liverpool est encore lié jusqu'en 2020 avec le locataire de l'Etihad Stadium.



JAMIE VARDY ÉCARTE UNE RETRAITE INTERNATIONALE

L'attaquant de Leicester Jamie Vardy estime qu'il a encore de beaux jours devant lui en sélection, même en tant que remplaçant. L'attaquant anglais Jamie Vardy a exclu la possibilité de prendre sa retraite internationale, disant même qu'il se sentirait comme un joueur de 21 ans. Le buteur de Leicester, qui fêtera ses 31 ans au mois de janvier, a vécu sa première sélection à seulement 28 ans. Après avoir disputé l'Euro en 2016, il espère faire de même au

Mondial 2018. «Je dois me tenir prêt à me donner à 100 %. Si je dois rester sur le banc pour apporter ensuite, je le ferai», a-t-il déclaré à la BBC.

L'Angleterre dispute cette semaine deux rencontres amicales : face à l'Allemagne, vendredi, à Wembley puis contre le Brésil mardi.

Ramos s'oppose à Ronaldo !

Le capitaine du Real Madrid, Sergio Ramos n'est pas d'accord avec la critique émise par Cristiano Ronaldo sur le recrutement estival.

Rares sont les joueurs du Real Madrid à oser s'opposer à la star Cristiano Ronaldo. Mais le capitaine Sergio Ramos lui, ne fait pas partie de la troupe des suiveurs, il dit ce qu'il veut quand il veut. Et quand le quadruple (et probable futur quintuple) Ballon d'Or critique ouvertement le recrutement exécuté par son président Florentino Perez et son entraîneur Zinedine Zidane cet été, le défenseur central réplique. « Je ne suis pas d'accord avec Cristiano Ronaldo sur le fait que notre vestiaire soit moins fort que la saison dernière », a-t-il répondu au micro de la Cadena COPE. « C'est son opinion mais personne ne pensait ça quand nous avons gagné les Supercoups d'Espagne et d'Europe. Nous avons gagné ces titres avec les joueurs que nous avons actuellement dans l'effectif et cela ne dérangeait alors personne », a-t-il remis en perspective.

« Certes, l'équipe a changé mais des joueurs apportent des choses, et d'autres en apportent d'autres. C'est le football », a ajouté Sergio Ramos. Pour rappel, le Real a espéré jusque dans les dernières heures du mercato pouvoir recruter Kylian Mbappé qui a finalement signé au PSG le 31 août... Ceci explique sans doute en partie cela.



Deux clubs ciblent Slimani

Sous contrat avec Leicester City, l'attaquant Islam Slimani (29 ans) envisagerait de quitter les Foxes à l'ouverture du prochain mercato hivernal. Selon Tuttomercatoweb, deux clubs feraient les yeux doux à l'international algérien. Il s'agirait de Crystal Palace et du Stade Rennais. A la recherche d'un buteur, le club breton serait prêt à faire un bel effort pour le recruter. Reste à savoir si le joueur serait d'accord pour rejoindre la Ligue 1.

Lewandowski met la pression pour le recrutement !

« Si on regarde les derniers transferts et les montants que les clubs ont payé pour certains joueurs, si le Bayern veut rivaliser alors il doit se montrer plus créatif durant le mercato. Nous ne devons pas nous faire d'illusions. Chaque club veut recruter un grand joueur, tous les deux, trois ans. Pour renouveler l'équipe et ramener du sang frais et de nouvelles qualités », lance l'attaquant polonais dans des propos rapportés par Goal.



Evra n'exclut rien, mais...

"Il sait qu'il a tort, mais sa carrière ne s'arrête pas là. Il ne veut pas s'arrêter ainsi. Physiquement, il est plus fort qu'il y a 5-6 ans et beaucoup de clubs nous ont déjà contactés. Patrice ne se voyait pas de nouveau en Serie A, après plusieurs années avec la Juventus Turin. Nous n'excluons rien, pas même le bleu (de Naples), mais je pense que ce sera compliqué", a confié le représentant à La Gazzetta dello Sport.



ALGÉRIE-MONDE

Conférence internationale sur le pétrole d'Abu Dhabi du 13 au 16 novembre

La Conférence et l'exposition internationales sur le pétrole d'Abu Dhabi (The Abu Dhabi international petroleum exhibition and conference, ADIPEC) se tiendra du 13 au 16 novembre en cours dans la capitale émiratie, en présence du ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Energie.

La conférence Adipecc, un des événements les plus importants pour l'industrie pétrolière et gazière, réunit des ministres du Pétrole et de l'Energie ainsi que les premiers responsables des plus grandes entreprises énergétiques dans le monde, de nombreux professionnels et d'experts dans les questions énergétiques.

Les travaux de cette rencontre mondiale porteront essentiellement sur les questions énergétiques, les perspectives de développement de ce secteur et les opportunités d'investissements, note la même source.

ENVIRONNEMENT

Mme Zerouati participe aux travaux de la COP 23 en Allemagne



La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zahra Zerouati, participe aux travaux de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Bonn (Allemagne) du 13 au 18 novembre 2017, a indiqué un communiqué du ministère.

La ministre aura, en marge de ce sommet, plusieurs rencontres dans le but de débattre de différentes questions liées à la protection de l'environnement et à la préservation du climat notamment l'effet de serre, précise la même source, ajoutant que Mme Zerouati étudiera également les possibilités de parvenir à de nouvelles solutions aux divers défis auxquels est confrontée la terre.

La conférence constituera, par ailleurs, une occasion pour développer la coopération à même d'encourager les initiatives communes entre toutes les parties concernées par l'environnement et les changements climatiques, note le communiqué.

Mme Zerouati tiendra par la même occasion des réunions bilatérales avec ses homologues (Chefs de délégations des pays participants) dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et ses partenaires étrangers.

APS

ALGÉRIE-FRANCE

M. Ouyahia reçoit les ministres français des Affaires étrangères et de l'Economie

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier MM. Jean-Yves Le Drian et Bruno Le Maire, respectivement ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et ministre de l'Economie et des Finances de la République française qui se trouvent à Alger à l'occasion de la tenue de la 4^e session du Comité économique mixte algéro-français (COMEFA), indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel et du ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, précise la même source.

Dans la matinée, M. Messahel et son homologue français ont co-présidé les travaux de la réunion de la COMEFA, couronnée par la signature de trois accords de partenariat et de coopération économiques qui concernent les secteurs de l'Industrie automobile, de l'agroalimentaire et de l'électricité.

Il s'agit de la signature d'un pacte d'actionnaires entre le Groupe PMO Constantine, le Groupe Condor, la société Palpa Pro et PSA Peugeot pour la production des véhicules en Algérie, d'un protocole d'accord pour la mise en place d'un consortium à l'exportation des fruits et légumes du pays ainsi que d'un partenariat dans le domaine des produits agricoles Bio, et ce, entre les Sociétés Agrollog et Agro-

med. Les deux parties ont également signé un pacte d'actionnaires entre le groupe public Elec El Djazair et le Groupe Schneider dans le domaine de la fabrication des équipements électriques de basse, moyenne et haute tension.

Dans l'après-midi, MM. Messahel et Le Drian ont également co-présidé les travaux de la 3^{ème} session du Dialogue stratégique entre les deux pays. Le Dialogue stratégique, instauré entre les deux pays, est un cadre informel qui



permet aux deux parties de confronter leurs analyses et d'échanger les informations se rapportant aux défis et problématiques sécuritaires, notamment l'évolution de la menace terroriste.

ALGÉRIE FRANCE

Signature de plusieurs accords de partenariat économique

L'Algérie et la France ont signé hier à Alger trois (3) accords de partenariat et de coopération économiques à l'issue des travaux de la quatrième session du Comité économique mixte algéro-français (COMEFA).

Signés en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, du ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, et du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouaz-

gui, du côté algérien, et du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et du ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, ces accords concernent les secteurs de l'Industrie automobile, de l'agroalimentaire et de l'électricité.

Il s'agit de la signature d'un pacte d'actionnaires entre le Groupe PMO Constantine, le Groupe Condor, la société Palpa Pro et PSA Peugeot pour la production des véhicules

en Algérie. En outre, un protocole d'accord pour la mise en place d'un consortium à l'exportation des fruits et légumes du pays ainsi que d'un partenariat dans le domaine des produits agricoles Bio, et ce, entre les Sociétés Agrollog et Agromed.

Les deux parties ont également signé un pacte d'ac-



tionnaires entre le groupe public Elec El Djazair et le Groupe Schneider dans le domaine de la fabrication des équipements électriques de basse, moyenne et haute tension.

ALGÉRIE-FRANCE

M. Messahel s'entretient avec son homologue français

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, hier à Alger, avec le ministre français de l'Europe et des Affaires

étrangères, Jean-Yves Le Drian. L'entretien s'est déroulé en marge de la 4^e session du Comité économique mixte algéro-français (COMEFA) ainsi que

de la 4^{ème} session du dialogue bilatéral sur les questions politiques et sécuritaires.

M. Yousfi et le ministre français de l'Economie évoquent la coopération économique

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, s'est entretenu, hier à Alger, avec le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire.

La rencontre entre les deux parties s'est

déroulée en marge des travaux de la quatrième session du Comité économique mixte algéro-français (COMEFA), en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader

Bouazgui. Les discussions ont porté sur l'état de la coopération économique entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'industrie et de l'agriculture, ainsi que les voies et moyens de son développement.

